[***Diocèse : « Donner la parole aux victimes d'abus »***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:67C2-41N1-DXGG-34FW-00000-00&context=1519360)

Ouest-France

vendredi 20 janvier 2023

Copyright 2023 Ouest-***France*** tous droits réservés

**Section:** Manche

**Length:** 422 words

**Byline:** Caroline GAUJARD-LARSON.

**Highlight:** L'évêque de Coutances et Avranches a présenté les principaux chantiers qui occuperont le diocèse en 2023. L'une de ses priorités : aider les victimes d'abus sexuels au sein de ***l***'***Église***.

**Body**

Si les projets en cours et à venir sont nombreux en 2023, un chantier a été mis sur le devant de la scène par l'Évêché de Coutances et Avranches, jeudi 19 janvier, alors que se tenait à Coutances la conférence de presse de début d'année. Pour commencer, Laurent Le Boulc'h, évêque du diocèse, a eu un mot pour **« ces hommes et ces femmes qui peuvent être blessés, parfois de manière dramatique par *l*'*Église* elle-même, malheureusement ».**

Créée en 2016 par Mgr Laurent Le Boulc'h lui-même, une cellule d'écoute réservée aux victimes d'abus sexuels est aujourd'hui toujours en place sur le diocèse, a rappelé l'évêque de Coutances et Avranches. Actuellement animée par trois personnes, parmi lesquelles Pierre Certain et Bénédicte Lucereau, cette cellule incarne une **« volonté de donner la parole aux victimes d'abus, ce qui n'a pas été fait pendant des siècles »,** fait remarquer Bénédicte Lucereau, thérapeute de groupe.

« Au début, on a eu très peu d'appels »

**« Ces personnes blessées, *l*'*Église* veut en prendre soin aujourd'hui. Avec toutes les conséquences que cela implique : physiques, psychiques et spirituelles. Il s'agit d'accompagner mais aussi de prévenir ces abus »,** complète-t-elle.

**« Cette cellule voulue par Mgr Le Boulc'h est faite pour écouter les gens, qui peuvent alors exprimer leur blessure »,** reprend Pierre Certain, membre de la cellule. Pour ce faire, une ligne téléphonique et une adresse mail ont été créées et des affichages réguliers sont menés pour informer. Les appelants sont invités à laisser un message puis sont rappelés par les membres de la cellule, après que ceux-ci se sont concertés pour apporter une réponse appropriée. L'anonymat est évidemment respecté.

**« Voilà sept ans que la cellule existe, au début, on a eu très peu d'appels »,** note Pierre Certain. **« Sans doute les gens ne faisaient-ils pas la démarche de parler. »** Et puis, en octobre 2021, il y a eu le rapport CIASE (Commission indépendante sur les abus sexuels dans ***l***'***Église***) qui a quelque peu changé la donne : **« Cela a libéré la parole et brisé l'*omerta*. »**

Depuis la création de cette cellule d'aide aux victimes d'abus sexuels dans ***l***'***Église***, seize dossiers ont été traités, rapporte-t-on. **« Ce n'est pas énorme, même si évidemment, c'est déjà beaucoup trop »,** regrette Pierre Certain. À noter que sur ces seize dossiers, quatorze ont été traités il y a moins d'un an, pour des faits souvent très anciens. Des faits qui remontent à plus de vingt-cinq ans. Et pour les plus anciens encore : des dossiers qui remontent au début des années 1960.

**Graphic**

Monseigneur Le Boulc'h, évêque de Coutances et Avranches, a fait le point sur les projets en cours dans le diocèse en ce début d'année.

Ouest-***France***

**Load-Date:** January 20, 2023

**End of Document**

[***L’Eglise face à ses démons***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:66TR-1411-DXM8-N2X8-00000-00&context=1519360)

Vosges Matin

mercredi 9 novembre 2022

Copyright 2022 Vosges Matin tous droits réservés

**Section:** ÉDITO

**Length:** 317 words

**Byline:** Par Benoît GAUDIBERT

**Body**

Par Benoît GAUDIBERT

Le séisme qui secoue ***l***’***Église*** catholique vient de connaître une terrible réplique. Une nouvelle affaire éclabousse l’épiscopat suite aux confessions publiques du cardinal Ricard. Ce haut prélat, l’un des principaux responsables religieux du pays, ancien archevêque de Bordeaux, a reconnu dans une lettre ouverte avoir eu, il y a 35 ans, une conduite « répréhensible avec une jeune fille de 14 ans ». Au total, onze anciens évêques ont été mis en cause dans des dossiers de violences sexuelles. Ces révélations surviennent un an après le rapport édifiant de la commission Sauvé sur la pédocriminalité dans ***l***’***Eglise*** de ***France***. Plus récemment, elles font suite à l’affaire Santier, un scandale ayant éclaté au grand jour à la mi-octobre de cette année.

En novembre 2021, l’ancien évêque de Créteil, Michel Santier, avait fait l’objet de sanctions disciplinaires pour avoir pratiqué, il y a une trentaine d’années, des « strip confessions ». Il demandait à de jeunes pénitents, pour chaque péché avoué, de retirer un vêtement… Cinq personnes ont porté plainte. Mais à l’époque, les raisons de la sanction décrétée par le Vatican et de la démission de Monseigneur Santier n’avaient pas été rendues publiques par les autorités de ***l***’***Église***. La vérité sur ses agissements n’a été révélée que le mois dernier.

Une fois de plus, le silence a prévalu sur la vérité et le devoir de transparence, comme si les leçons de la commission Sauvé n’avaient pas été retenues et que l’***omerta*** continuait de régner au sein de l’institution. Ce genre d’attitude discrédite l’épiscopat et, plus grave, empêche d’autres victimes potentielles des prêtres mis en cause de prendre connaissance de leurs agissements et de les dénoncer à leur tour. Entre stupéfaction, colère et lassitude, la communauté catholique assiste, impuissante, au naufrage d’une institution rattrapée par ses démons et incapable de se réformer.

**Load-Date:** November 9, 2022

**End of Document**

[***Var " L’Église ne réunit pas que des gens parfaits "***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:675H-FHJ1-JB55-23SP-00000-00&context=1519360)

Var Matin

dimanche 25 décembre 2022

Brignoles Edition; La Seyne Edition; St-Raphael Edition; Toulon Edition

Copyright 2022 Nice Matin tous droits réservés

**Section:** DEP VAR; Pg. 4

**Length:** 1321 words

**Body**

Comme chaque année, Mgr Rey célébrera la messe de minuit dans la grotte de la Sainte Baume, avant de diriger la messe du 25 décembre en la cathédrale Notre-Dame-de-la-Seds à Toulon. À la veille de Noël, l’évêque de Fréjus-Toulon nous a accordé une interview.

Avec l’Argentine championne du monde, François est un pape heureux. Cette joie peut-elle rejaillir sur ***l***’***église*** ?

Avant toute chose, je précise que le diocèse de Fréjus-Toulon accueille en son sein quelques prêtres argentins. Bien sûr, pour ceux qui sont férus de football, la joie de voir leur équipe gagner la Coupe du monde peut avoir un impact. Mais il n’y a pas de connexion immédiate entre Noël - la fête de l’incarnation de Dieu fait homme -, et cette compétition sportive. On peut cependant établir quelques parallèles entre la religion et le sport collectif, que ce soit du football ou du rugby. Dans les deux cas, cela demande une forte mobilisation pour quelque chose qui nous dépasse, une conjugaison des efforts, des harmonies. La dimension de communion est dans l’ADN du christianisme.

Plus sérieusement, comment vivez-vous la surenchère de qualificatifs à l’égard de Messi, " l’égal de Dieu ".

Il est normal qu’on éprouve de l’admiration pour quelqu’un qui réalise des prouesses, mais attention à ne pas verser dans l’adoration, l’idolâtrie. Il est dangereux de prendre un sportif quasiment pour Dieu. Il y a un excès malsain à vouloir prendre la place de Dieu. Mais bien souvent les sportifs comme Messi, qui sont ainsi portés aux nues, n’ont pas cette prétention car ils ont déjà connu l’échec, pris des coups et savent que ce moment d’apothéose n’est que passager.

Le football hissé au rang de religion traduit-il une perte de spiritualité ?

On assiste à une dévalorisation, une perte des identités chrétiennes, spirituelles qui poussent certains à se projeter sur des personnages mythiques, héroïques, voire des sportifs ou des artistes. Je le répète : on est sur une ligne de crête. On peut reconnaître les talents de quelqu’un mais sans l’idolâtrer.

Après les révélations de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans ***l***’***Église*** (CIASE) à l’automne 2021, l’année 2022 a été une nouvelle fois difficile. Avec les affaires Santier et Ricard, c’est l’épiscopat qui est frappé. Comment vivez-vous ces scandales à répétition ?

Quand j’ai appris les faits au cours de la Conférence des évêques de ***France***, j’ai d’abord ressenti de la sidération. Notamment en ce qui concerne le cardinal Ricard, un personnage dont on était en droit d’attendre la plus grande probité. Surtout après les paroles fortes qu’il avait exprimées vis-à-vis des ecclésiastiques ayant commis des abus sexuels. Cette incohérence tragique entre la parole et les actes a pu provoquer de l’incompréhension, de la révolte même chez certains d’entre nous. Ces faits tout à fait inexcusables jettent le discrédit sur l’ensemble de l’institution qu’il est injuste de réduire à ces dérives, ces violences. Dans le même temps, cela nous oblige à renforcer encore les dispositifs de prévention, d’écoute des victimes et de formation du clergé. Un accompagnement plus sérieux des pasteurs, prêtres et évêques est nécessaire. Et bien évidemment, l’***omerta*** au sein de ***l***’***église*** n’est pas tolérable. Il faut poursuivre notre collaboration avec les autorités civiles pour qu’il y ait un traitement judiciaire de ces affaires.

***L***’***Église*** catholique de ***France*** est-elle en danger ? Avez-vous constaté une désaffection des fidèles ?

Dans un certain nombre de lieux, ça a pu pousser certaines personnes à se détourner de ***l***’***église***. Mais d’autres manifestent leur soutien et refusent d’assimiler les dérives de prêtres, voire d’évêques à ce qu’elles connaissent de ***l***’***église***. ***L***’***église*** ne réunit pas que des gens parfaits. C’est une buanderie avec beaucoup de linge sale dans laquelle un travail de résilience, de réparation est réalisé. Les récentes révélations ont mis en lumière le très mauvais traitement de ces dossiers par les instances diocésaines, et des dysfonctionnements des relations entre le local, le national et les autorités romaines. Depuis, des dispositifs, des protocoles avec le Vatican ont été mis en place afin d’améliorer ce traitement.

Le diocèse de Fréjus-Toulon n’a pas été épargné puisque le Vatican vous a interdit d’ordonner des prêtres au printemps. Où en sont vos rapports avec Rome ?

Il s’agit d’une suspension, et non d’une interdiction. Cette précision étant faite, les négociations avec les autorités romaines se poursuivent. On travaille toujours à la levée de cette suspension afin de permettre aux séminaristes qui se préparent à devenir prêtres de pouvoir être ordonnés. C’est un processus très long, mais on espère qu’on pourra reprendre les ordinations au printemps prochain.

Un mot justement sur la tournée pastorale que vous avez entreprise sur l’ensemble du territoire du diocèse dans la foulée de la décision du Vatican.

Le diocèse a d’abord adopté un moratoire sur l’accueil des communautés. Pour veiller à une meilleure intégration des communautés dites traditionalistes, nous avons également rédigé la charte de " Saint Léonce ", du nom du premier évêque de Fréjus. J’ai lancé aussi un grand état des lieux des communautés qui sont visitées par une douzaine de prêtres et laïcs experts. Pour en revenir aux visites pastorales que vous évoquez, je me déplace dans les paroisses. Je me suis déjà rendu dans une vingtaine de paroisses dont Rians, Saint-Maximin, Le Pradet. Hier encore je dînais avec les prêtres du Mourillon. Ce sont plus de 80 prêtres rencontrés personnellement ces trois derniers mois. Et je compte bien continuer à faire le tour de toutes ces réalités. L’idée étant de voir comment les paroisses fonctionnent, quelles propositions elles mettent en place pour faire vivre la pastorale et, le cas échéant, leur soumettre des correctifs. Je suis confiant car tout cela portera ses fruits.

On ne peut pas parler de 2022 sans évoquer la guerre en Ukraine. Comment expliquer qu’un religieux - en l’occurrence le pope Kirill - cautionne un tel conflit ?

Traditionnellement en Russie, il existe une implication, un lien fort entre les autorités politiques et religieuses. En ***France***, au nom du principe de laïcité, les choses sont différentes. La séparation des institutions publiques et des organisations religieuses est une réalité. Et si ***l***’***église*** fait de la politique, c’est au sens noble du terme, pour la défense de la vie, des principes fondamentaux du bien commun, de la solidarité envers les plus pauvres. En aucun cas, il ne s’agit d’une sujétion, d’une soumission de ***l***’***église*** à la vie politique. Il faut se garder de se servir de Dieu, au lieu de servir Dieu.

En cette période de Noël, quel est le message que vous souhaiteriez adresser aux chrétiens ?

Noël est avant tout la fête d’un enfant, l’enfant Jésus qui nous rappelle la dimension de l’émerveillement. Comme l’écrivait Georges Bernanos : " Quand je me présenterai devant Dieu, c’est l’enfant que je fus qui me précédera ". Noël, c’est le jour de l’espérance. C’est aussi la fête de la famille. Autour de la famille de Nazareth, on retrouve les relations fondatrices de notre lien social. C’est dans la famille qu’on apprend le vivre ensemble, qu’on accepte l’autre, avec ses différences. Et puis je voudrais adresser également un message de solidarité pour les plus défavorisés et de paix. Les formes de violence qui traversent nos sociétés sont nombreuses. Or, au moment de Noël, c’est un brin de lumière paisible qui éclate. Et on en a bien besoin ! Propos recueillis par P.-L. Pagès

[*plpages@varmatin.com*](mailto:plpages@varmatin.com)

L’année 2022 n’aura pas été facile pour ***l***’***Église*** catholique de ***France***, éclaboussée par de nouveaux scandales. " Des faits inexcusables ", insiste Mgr Rey qui prône la fin de l’***omerta***.

Monseigneur Dominique Rey, évêque du diocèse de Fréjus-Toulon. (Photo Frank Muller)

On travaille toujours

à la levée

de cette suspension "

‘‘

Si ***l***’***église*** fait de la politique, c’est au sens noble du terme "

‘‘

**Load-Date:** December 25, 2022

**End of Document**

[***Avec le spectacle Pardon ?, Laurent Martinez brise de tabou des abus sexuels dans l’Église***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:66K9-S261-JB56-Y153-00000-00&context=1519360)

Le Dauphiné Libéré

lundi 10 octobre 2022

Copyright 2022 Le Dauphiné Libéré tous droits réservés

**Section:** LA RAVOIRE

**Length:** 390 words

**Byline:** Dominique USSEGLIO

**Body**

Dominique USSEGLIO

Près de 200 personnes ont assisté mercredi à l’ ce Culturel Jean Blanc à la pièce de théâtre Pardon ? Un événement organisé par les diocèses de Savoie et porté par Mgr Ballot à l’occasion des un an du rapport Sauvé sur les abus sexuels dans ***l***’***Église*** de ***France***. Le comédien, Laurent Martinez, aborde avec nuance le drame de la pédophilie dans ***l***’***Église*** catholique dans son spectacle inspiré de sa propre histoire.

Avec la Cie Authentique, il a réussi à traiter du difficile sujet de la pédocriminalité avec beaucoup de justesse et de délicatesse. Un témoignage poignant, montrant les effets d’un traumatisme enfoui, sur le quotidien d’une famille. Mais c’est surtout un espoir pour que la parole se libère et guérisse notre société de ses maux les plus insupportables.

À l’issue de la pièce qui ose parler d’un sujet qui reste tabou, les acteurs ont été ovationnés. S’en est suivi un échange riche avec le public fait de témoignages et de questionnements. « Il faut parler, il faut libérer la parole », « un tabou qui génère l’***omerta*** », des mots qui sont revenus plusieurs fois lors de la soirée. À la question « comment peut-on faire pour aider un enfant ? Comment lui apprendre à dire non ? » le côté préventif a été abordé. Et puis encore : Se former, informer, pour pouvoir prévenir, faire évoluer et bouger les mentalités pour redonner de l’humanité, apporter des pistes de réflexion afin que les choses changent et ne se produisent plus, soutenir les victimes pour qu’elles puissent avancer sur leurs chemins de vie. Des interrogations aussi sur la résistance de ***l***’***Église*** à « reconnaître » cette réalité, le devenir de ces prêtres coupables de tels actes… Aucun esprit de vengeance mais l’urgence de montrer la vérité pour se reconstruire. On ne sort pas indemne d’une telle représentation…

Les diocèses de Savoie ont mis en place une cellule de veille et une cellule d’écoute pour les victimes d’abus sexuels et autres blessures en Église. Infos sur [*https://catholique-savoie.fr*](https://catholique-savoie.fr) – [*ecoute.abus@catholique73.org*](mailto:ecoute.abus@catholique73.org) – 06 65 35 32 73.

Lors de l’échange avec le public, les comédiens : de gauche à droite Camille, sœur Blandine, Gabriel (Laurent Martinez), père François, de la Cie Authentique. Pardon ? ose parler de la pédocriminalité et de ses conséquences, ce sont ses douleurs, ses traumatismes qui sont racontés.  Photo Le DL

**Load-Date:** October 10, 2022

**End of Document**

[***Céline Béraud « Les scandales sexuels dans l’Eglise font bouger les lignes au sein du catholicisme français »; Entretien***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:66XG-7PK1-DY7V-P2YF-00000-00&context=1519360)

Le Monde

mercredi 23 novembre 2022

Copyright 2022 Le Monde Interactif tous droits réservés



**Section:** LE MONDE; Pg. 33

**Length:** 1141 words

**Byline:** Céline Béraud Propos recueillis parGaétan Supertino Propos recueillis parGaétan Supertino

**Highlight:** Les affaires de violences sexuelles qui frappent ***l***’***Eglise*** de ***France*** unissent les différents courantsdu catholicisme autour de la même indignationet sapent toute légitimité de l’épiscopat à se faire entendre, selon la sociologue

**Body**

Céline Béraud est sociologue et directrice d’études à l’Ecole des hautes études en sciences sociales. Spécialiste des questions de genre et de sexualité dans le catholicisme, elle a publié, en 2021, *Le Catholicisme français à l’épreuve des scandales sexuels* (Seuil). La crise traversée par ***l***’***Eglise*** est, selon elle, sans commune mesure avec les précédentes, du moins en ce qui concerne la ***France***.

**Confrontée aux violences sexuelles, *l*’*Eglise* de *France* est-elle en train de connaître un tournant dans son histoire ?**

Depuis les années 1990, le centre de gravité du catholicisme français s’est déplacé, passant d’un discours sur des questions d’ordre social vers des propos plus conservateurs autour des questions de genre et de sexualité. La Manif pour tous a donné à voir ce processus dans ­l’espace public.

***L***’***Eglise*** catholique a voulu jouer un rôle de barrage contre la reconfiguration des normes sexuelles. Elle se disait attaquée par le *« féminisme radical »*, les *« lobbys LGBT »*et des groupes extérieurs qui voudraient mettre à mal la morale traditionnelle. Je pense que les scandales sexuels viennent mettre un terme à tout cela, car ils montrent que les questions de genre et de sexualité se posent aussi en interne : ce n’est pas juste une question concernant les pouvoirs publics et le statut du mariage ou de la famille.

Ces scandales font bouger les lignes au sein du catholicisme français. Il n’est pas anodin que ce soit l’hebdomadaire *Famille chrétienne*, réputé conservateur, qui ait révélé l’*« affaire Santier »[du nom de cet évêque sanctionné par Rome pour avoir fait se déshabiller de jeunes hommes durant le sacrement de ­confession]*. Aujourd’hui, des catho­liques *« réformistes »* comme des *« conservateurs »*, des fidèles comme des prêtres, des religieuses et des religieux partagent la même indignation. Certains se retrouvent dans des collectifs tel Agir pour notre Eglise.

**Quelles ont été les étapes de cette prise de conscience collective ?**

Le scandale éclate fin 2018-début 2019, dans le sillage de l’affaire ­Preynat *[prêtre lyonnais condamné en 2020 pour des agressions sexuelles commises sur des scouts, agissements dont le cardinal Barbarin et ses prédécesseurs étaient informés]*, avec une série de révélations, suivies du film *Grâce à Dieu*, de François Ozon, et du documentaire-choc sur les religieuses abusées, en mars 2019, sur Arte.

L’émotion collective a été ravivée à l’automne 2021, lors de la remise du rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans ***l***’***Eglise*** (Ciase). Et, début novembre, les révélations concernant cette fois des membres de l’épiscopat, dont l’ancien évêque de Créteil et le cardinal Ricard, qui fut président de la Conférence épiscopale de ***France*** de 2001 à 2007 – angle mort du rapport Sauvé qui ne mentionnait que des prêtres et des religieux parmi les auteurs de violences sexuelles –, ont encore une fois suscité l’indignation.

**Vous dites que cette indignationest partagée, mais pas forcément les idées sur les réponses à apporter. Quelles sont les différentes options proposées pour sortir de la crise ?**

Certaines attentes sont largement partagées en ce qui concerne les évêques : qu’ils aillent au bout du travail de vérité engagé avec la Ciase et en finissent avec l’***omerta***, qu’ils assument leurs responsabilités et mettent pleinement en œuvre auprès des victimes la démarche de *« réparation »* engagée en no­vembre 2021, et qu’ils opèrent enfin des réformes.

Bien sûr, les réformes envisagées, leur ampleur comme les domaines qu’elles pourraient concerner, varient significativement selon les points de vue. Au-delà des mesures de prévention et de tolérance zéro qui font consensus, d’autres touchent aux modalités d’exercice de l’autorité au sein de ***l***’***Eglise*** et à la sexualité. La question de l’accès des hommes mariés à la prêtrise et celle des femmes à l’ordination sont de nouveau discutées par certains.

D’autres voix, plus timides ou au contraire se considérant plus radicales, n’entendent pas toucher aux modalités d’accès aux ministères ­ordonnés, mais plutôt repenser en profondeur les relations entre clercs et laïcs, ainsi que le type de communalisation catholique.

**Quels sont les risques pourle catholicisme français ?**

La question centrale qui se pose pour ***l***’***Eglise*** de ***France*** est de savoir comment l’épiscopat arrivera à sortir d’un système qui permet de telles violences. Cela disqualifie tout discours moral de ***l***’***Eglise***, toute capacité des évêques à dire ce qui est bien et ce qui est mal, pas seulement d’ailleurs en matière de morale sexuelle. Ils sont devenus inaudibles.

On l’a vu lors de l’assemblée d’automne des évêques à Lourdes, dont l’ordre du jour s’est vu bousculé par les scandales. Dans son discours de clôture, Eric de Moulins-Beaufort, le président de la Conférence des évêques de ***France***, a surtout évoqué les dernières affaires, qu’il a fermement dénoncées. Il a dit son *« humiliation »* et fait acte de contrition. Or on s’attendait à ce qu’il s’exprime sur la fin de vie, la question se trouvant de nouveau à l’agenda parlementaire, à la suite de l’avis du Comité consultatif national d’éthique du 13 septembre, ouvrant la voie à la possibilité d’une *« aide active à mourir »*.

Le président de la conférence épiscopale en a certes dit quelques mots, tout comme il a évoqué la nécessaire conversion écologique alors que s’ouvrait la COP27, ainsi que la guerre en Ukraine. Mais cela est arrivé à la toute fin de son allocution et s’est trouvé noyé dans le reste d’une actualité catholique dominée par les scandales sexuels.

**D’autant que ces scandales sexuels surviennent déjà dans un contexte de crise…**

Effectivement. Beaucoup de voix, notamment du côté conservateur, se cachaient derrière un discours du type : *«****L****’****Eglise*** *en a vu d’autres. »*Aujourd’hui pourtant, la situation est vraiment critique dans le catholicisme français. Elle s’inscrit dans une histoire plus longue, celle de la diminution continue du nombre de personnes se déclarant catholiques, de celles qui pratiquent, ainsi que des prêtres. De plus, le Covid-19 est passé par là. Pendant la crise sanitaire, le culte a été suspendu pendant plusieurs semaines, puis son assistance limitée par une jauge. Des personnes, parfois âgées et ayant pratiqué toute leur vie, s’autorisent depuis, même après la levée de toutes les restrictions, à ne plus aller à la messe.

Enfin, l’enjeu est également fi­nancier. Eric de Moulins-Beaufort l’a d’ailleurs explicitement évoqué dans son discours, invitant les ­évêques à anticiper une baisse de leurs res­sources. Les fidèles, appelés à contribuer comme chaque année au denier de ***l***’***Eglise***, risquent de ne plus vouloir donner d’argent à une ins­titution dans laquelle ils n’ont plus confiance.

**Load-Date:** November 22, 2022

**End of Document**

[***Abus sexuels : Église et parquet mobilisés***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:64WY-JBB1-JB1D-C242-00000-00&context=1519360)

Ouest-France

mercredi 2 mars 2022

Copyright 2022 Ouest-***France*** tous droits réservés

**Section:** Calvados

**Length:** 344 words

**Byline:** Benoit LE BRETON.

**Highlight:** Le temps de l'***omerta*** a vécu : l'évêque de Bayeux-Lisieux et les procureures du Calvados ont officialisé, hier mardi, leur lutte commune contre les abus sexuels dans ***l***'***Église***.

**Body**

Entre justice pénale et justice canonique, des contacts ont toujours existé. Mais, ils étaient loin d'être naturels avant les accablantes révélations de la commission indépendante sur les abus sexuels dans ***l***'***église*** (Ciase).

**« Longtemps, quand un prêtre se rendait coupable de tels agissements, on l'écartait, sans trop se soucier de sa victime,** reconnaît Mgr Jacques Habert, l'évêque de Bayeux-Lisieux. **Aujourd'hui, procéder de la sorte n'est plus possible. »**

Depuis la fin de l'année dernière, tous les diocèses de ***France*** officialisent, au grand jour, leur collaboration avec les parquets de leur secteur. Ainsi, hier après-midi, au tribunal judiciaire de Caen, Mgr Habert, Amélie Cladière et Delphine Mienniel, les procureures de Caen et de Lisieux, ont signé un protocole, prévoyant que toute infraction sexuelle, dénoncée auprès de la cellule d'écoute, mise en place par le diocèse, soit, sans délai, transmise au parquet pour enquête.

34 prêtres décédés sur 37 identifiés

Dans le diocèse de Bayeux-Lisieux, et donc le département du Calvados, 37 prêtres ont été identifiés pour avoir été les auteurs présumés, depuis 1950, de délits ou crimes sexuels. 34 d'entre eux sont morts avant de pouvoir être entendus. Les poursuites, envers les trois autres, ont été abandonnées du fait de la prescription ou par manque de preuves, de témoignages fiables. **« Même si les faits sont prescrits, établir la vérité est important par respect pour les victimes »,** estime Amélie Cladière, la procureure de Caen.

Quoi qu'il arrive, leur parole ne restera donc pas lettre morte. Le décès d'un auteur présumé d'infraction sexuelle n'empêchera pas qu'une enquête soit diligentée. Si les faits dénoncés s'avèrent incontestables, la victime pourra même être indemnisée par ***l***'***Église***. **« Le phénomène d'amnésie traumatique conduit au classement sans suite de nombreuses affaires,** constate Marie-Noëlle Bouchaert, coordinatrice de la cellule diocésaine d'écoute. **En interne, nous cherchons, malgré tout, à identifier l'auteur présumé. Même si, avec le temps, la victime a oublié son nom. »**

**Graphic**

Mgr Habert, Amélie Cladière et Delphine Mienniel paraphent un protocole de collaboration au tribunal judiciaire de Caen.

Ouest-***France***

**Load-Date:** March 2, 2022

**End of Document**

[***Les victimes dénoncent l'omerta dans l'Eglise***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:66V0-FGS1-JB42-M0D2-00000-00&context=1519360)

La Montagne

Mercredi 9 Novembre 2022

Cantal EditionHaute-Loire EditionClermont Metropole EditionMontlucon EditionMoulins EditionRiom EditionThiers-Ambert EditionVichy Edition

Copyright 2022 La Montagne et lamontagne.fr Tous droits réservés

**Section:** UNE ALLIER; Une\_Cantal; Une\_Pdd

**Length:** 18 words

**Body**

abus sexuels. De nouvelles révélations fragilisent l'institution. PAGEs ***france***

version pdf de l'article

**Load-Date:** November 10, 2022

**End of Document**

[***« Sois pieuse et tais-toi » : un témoignage choc***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:672G-MFF1-DY7W-H22N-00000-00&context=1519360)

Le Télégramme

11 décembre 2022 dimanche

Copyright 2022 Le Télégramme tous droits réservés

**Section:** ***FRANCE***

**Length:** 723 words

**Highlight:** Didier Déniel

Sabine Tainturier a vécu six ans et demi au sein des Fraternités de Jérusalem, un institut religieux catholique d'inspiration monastique. Dans un livre intitulé « Sois pieuse et tais-toi », elle dénonce un système basé, selon elle, sur l'***omerta***, le harcèlement et la maltraitance.

**Body**

En 2013, Sabine Tainturier, jeune enseignante de 26 ans, rejoint les Fraternités apostoliques de Jérusalem. « Je cherchais à répondre à l'appel de Dieu, explique-t-elle, aujourd'hui. Lors d'un pèlerinage à Lourdes, j'ai rencontré ces religieux et ces religieuses. Ils étaient pleins de vie et au contact des jeunes. Cela m'a tout de suite plu et je suis rentrée à l'ensemble paroissial des Fraternités apostoliques de Tarbes (Hautes-Pyrénées). J'avais confiance en ***l***'***Église***, qui reconnaissait ce groupe et approuvait donc ses méthodes. »

Sabine va déchanter. Une prieure qui dirige la communauté est extrêmement autoritaire. Les relations entre les soeurs sont très tendues et certaines subiraient des brimades. Comme la suspension de leur formation théologique, des ordres et contre ordres, des faux témoignages. La jeune novice, inquiète, se confie à ses supérieures. L'une d'elles lui conseillera « de ne pas faire marcher son intelligence » mais de faire le choix « du pari de l'amour ».

Brimades et harcèlement

Selon elle, le harcèlement y est quotidien. Il prend la forme de réprimandes incessantes, comme ce jour de pluie où il est reproché à Sabine d'avoir préféré porter des chaussures que des sandales ouvertes. « Comme je commençais à me poser des questions, je faisais l'objet d'une multitude de petites maltraitances au quotidien qui ont mené à une destruction morale et physique. J'étais la voix discordante et les soeurs ont commencé à m'exclure. Les mêmes méthodes employées dans les sectes quand quelqu'un ne marche pas droit », affirme Sabine Tainturier.

Après cinq années de vie religieuse et à sa grande surprise, Sabine Tainturier est mutée en Italie, à Pistoia, en Toscane où la congrégation est présente. Elle raconte y avoir repris confiance. Mais, quelques mois plus tard, elle sera exclue de Pistoia, sans raison invoquée. « La prieure générale ira jusqu'à me dire qu'elle n'avait rien à me reprocher. J'étais bouleversée. L'impression d'être un pion sans humanité. J'ai été congédiée plus violemment que si j'avais appartenu à une multinationale sans éthique. »

« L'impression d'avancer dans un labyrinthe »

Sabine revient en ***France*** où, clairement, on lui fait savoir qu'on ne veut pas d'elle. « C'était très difficile à vivre. L'impression d'avancer dans un labyrinthe. Je me disais qu'au nom de ma vocation, j'étais prête à tout accepter. J'avais tort et je souffrais beaucoup. Mais je m'interdisais de conscientiser : une soeur doit toujours être heureuse ! » Fin 2019, la jeune femme se fera exclure définitivement de sa communauté de Tarbes. « Là encore, et malgré mes demandes répétées, et en dépit de ce que demande le droit canonique, on ne me donnera aucune explication. » Sabine saisira l'évêque de Tarbes pour en savoir plus. En vain.

Sabine se retrouvera dehors sans couverture sociale, avec quelques vêtements de rechange. « Je devais tout racheter. L'argent que la communauté m'a versé était insuffisant pour faire face à mes besoins de première nécessité », poursuit-elle. Se reconstruire, après avoir vécu en vase clos pendant des années, n'est pas facile. « J'ai recommencé à travailler en faisant du baby-sitting. Ensuite, j'ai retrouvé un poste d'enseignante. » Sabine raconte aussi, par le détail, comment elle avait lâché prise avec le quotidien. « Faire les courses me demandait beaucoup d'investissement et je ne savais plus cuisiner, ni même m'habiller ou me coiffer. J'ai fait appel à une coach pour m'en sortir. »

Une enquête interne

Sabine n'est pas la seule à contester les méthodes des Fraternités de Jérusalem. Avant elle, Anne Mardon, une ancienne membre des Fraternités monastiques a écrit deux livres sur le sujet : « Quand ***l***'***Église*** détruit » et « Silences dans ***l***'***Église*** ». Mais aussi Erika Martino avec « L'amour est plus fort que la mort, mon histoire de vocation », et Anne-Charlotte de Maistre avec « Liturgies sous Prozac ».

La communauté, consciente d'être dans la tourmente, a mis en place, ces derniers mois, une cellule d'écoute et elle a été soumise à une visite apostolique. Cette procédure canonique doit permettre de repérer d'éventuels dysfonctionnements et y remédier. En août, la communauté a tenu une réunion de crise en Sologne et a annoncé des réformes. Pour l'heure, aucune piste de travail n'a été communiquée.

« Sois pieuse et tais-toi », 260 pages, [*éditions L'Harmattan*](https://www.editions-harmattan.fr/livre-sois_pieuse_et_tais_toi_de_l_emprise_a_la_liberte_temoignage_sabine_tainturier-9782140288517-74776.html).

**Graphic**

La communauté, consciente d'être dans la tourmente, a mis en place, ces derniers mois, une cellule d'écoute et elle a été soumise à une visite apostolique.

**Load-Date:** December 11, 2022

**End of Document**

[***Abus sexuels dans l'Église : comment le cardinal Ricard a été poussé aux aveux***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:66TP-49J1-F03G-D2TB-00000-00&context=1519360)

LePoint.fr

Mercredi 9 Novembre 2022

Copyright 2022 Le Point Tous droits réservés

**Section:** SOCIÉTÉ

**Length:** 2189 words

**Byline:** Jérôme Cordelier

**Body**

Le ciel vient à nouveau de tomber sur la tête des catholiques... Il y a d'abord eu la révélation de [*l'affaire mettant en cause l'évêque Michel Santier*](https://www.lepoint.fr/justice/eveque-accuse-de-voyeurisme-l-eglise-veut-revoir-sa-communication-21-10-2022-2494764_2386.php), accusé d'avoir exercé une emprise sur plusieurs jeunes hommes à des fins sexuelles. Puis, quelques jours plus tard, à Lourdes, le 7 novembre, en clôture de l'assemblée générale des évêques de [***France***](https://www.lepoint.fr/tags/france), dont il préside la Conférence, Mgr Éric de Moulins-Beaufort a annoncé que dix évêques ou anciens évêques étaient impliqués dans des affaires - huit pour des abus sexuels, deux pour non-dénonciation. Parmi ces prélats, outre Mgr Santier, [*le cardinal Jean-Pierre Ricard*](https://www.lepoint.fr/societe/le-cardinal-jean-pierre-ricard-au-coeur-d-une-nouvelle-affaire-07-11-2022-2496790_23.php), qui a été à la tête de plusieurs évêchés prestigieux et de la Conférence des évêques de ***France***, et qui est l'un des quatre cardinaux français électeurs du pape.

Éric de Moulins-Beaufort a lu une lettre dans laquelle celui-ci, aujourd'hui âgé de 78 ans, avoue avoir agressé une adolescente alors qu'il était curé il y a 35 ans. À l'origine de cette affaire, il y a le témoignage de la victime recueillie par soeur Véronique Margron, qui a signalé le cas. Cette religieuse, à la fois théologienne et psychologue, écoute depuis des années les victimes d'agressions et d'abus sexuels par des membres du clergé. Présidente de la Confédération des religieux et religieuses de ***France*** (Corref), elle fut parmi les premiers à dénoncer les scandales sexuels dans ***l***'***Église***. Dès 2019, [*dans un livre - Un moment de vérité (éditions Albin Michel)*](https://www.lepoint.fr/religion/veronique-margron-mettons-fin-a-l-entre-soi-dans-l-eglise-30-03-2019-2304793_3958.php)-, elle mettait à jour le caractère systémique de ces affaires. C'est elle aussi, avec Mgr Éric de Moulins-Beaufort, qui a demandé à [*Jean-Marc Sauvé*](https://www.lepoint.fr/tags/jean-marc-sauve)de mettre en place [*la Commission indépendante sur les abus sexuels dans* ***l****'****Église*** *(Ciase),*](https://www.lepoint.fr/societe/pedocriminalite-dans-l-eglise-un-rapport-devoile-l-ampleur-du-phenomene-03-10-2021-2445918_23.php)qui allait déboucher sur un rapport accablant révélant l'existence d'un nombre incroyable de victimes. Avec le franc-parler et la lucidité qui la caractérisent, Véronique Margron apporte son témoignage dans Le Point sur ce nouveau séisme qui secoue ***l***'***Église*** catholique. [*À LIRE AUSSIPédocriminalité : «****L****'****Église*** *a été un lieu d'impunité et peut l'être encore parfois »*](https://www.lepoint.fr/societe/avec-200-000-victimes-mineures-d-abus-sexuels-dans-l-eglise-nous-sommes-face-a-des-crimes-massifs-05-10-2021-2446205_23.php)Le Point : C'est vous qui êtes à l'origine de la révélation de l'affaire Ricard. Pouvez-vous nous en dire plus ? Véronique Margron : J'ai, en effet, écouté par téléphone la personne victime de [*Jean-Pierre Ricard*](https://www.lepoint.fr/tags/jean-pierre-ricard)et j'ai aussitôt prévenu le président de la Conférence des évêques, Mgr Éric de Moulins-Beaufort . Rome avait chargé Jean-Pierre Ricard des Foyers de charité, des lieux où avaient eu lieu des abus de pouvoir et des agressions sexuelles par des prêtres sur des personnes permanentes de ces maisons, des femmes. À la suite des révélations de ces scandales sexuels, toute la gouvernance avait été démise par le [*Vatican*](https://www.lepoint.fr/tags/vatican), et il avait été demandé à Mgr Ricard de les prendre en charge pour transformer en profondeur la direction et écouter les victimes. Il avait donc accepté. C'est cette circonstance - fortuite, donc - qui a fait dire à cette personne victime que ce n'était pas possible - ni pensable - que Jean-Pierre Ricard puisse oser assumer cette responsabilité. C'est pour cette raison qu'elle m'a téléphoné, ayant eu mes coordonnées par une de ses amies, religieuse. Que vous a-t-elle dit ? Qu'elle avait été marquée de façon très profonde et durable par les agressions qu'elle avait subies, qu'elle avait dû effectuer un suivi thérapeutique au long cours et que tout cela avait eu des répercussions sur sa famille. Surmonter sa douleur afin de pouvoir vivre aura été un lourd et difficile travail pour cette femme. Elle a une cinquantaine d'années maintenant, elle avait entre 12 et 14 ans au moment des faits. Apprendre la nomination aux Foyers de charité de celui qui l'avait agressée a représenté pour elle un détonateur. Elle m'a demandé de voir comment faire pour que Jean-Pierre Ricard renonce. C'est pourquoi, avec l'autorisation de cette personne, j'ai prévenu le président de la Conférence des évêques de ***France***, qui, en apprenant la si douloureuse nouvelle, a marqué un temps de silence. Comme pour accueillir pareille révélation. Quelques jours plus tard, Mgr Ricard a démissionné de cette responsabilité. La personne victime nous en a remerciés. Elle n'avait pas porté plainte, estimant que c'était à ***l***'***Église*** de prendre ses responsabilités, et ayant fait elle-même le calcul que les méfaits subis lui paraissaient prescrits. Elle a accepté plus tard qu'un signalement puisse être fait par les autorités de ***l***'***Église***. [*À LIRE AUSSI« Pour nous, chrétiens, cette période est un acte de foi »*](https://www.lepoint.fr/debats/pour-nous-chretiens-cette-periode-est-un-acte-de-foi-07-04-2020-2370436_2.php)L'affaire Ricard marque une nouvelle étape dans la révélation des scandales de pédocriminalité auxquels est confrontée ***l***'***Église***... En termes symboliques, oui. Mgr Ricard est cardinal depuis des années, il est même l'un des quatre cardinaux français qui font partie du collège qui élit le pape ; il a été deux fois président de la Conférence des évêques de ***France***. Nous sommes donc en présence d'un fort symbole de ***l***'***Église*** en ***France***. Il a ordonné de nombreux prêtres et évêques. Il a marié de nombreux couples. Il est par ailleurs, en tant qu'évêque, enseignant de la foi de ***l***'***Église***. Mgr Ricard occupe donc une position non seulement hiérarchique mais aussi d'autorité morale et spirituelle. Comment, alors, ne pas être pris de vertiges ? Cet homme-là était censé incarner une parole puissante, avisée. Il représentait une puissance symbolique. Il se révèle aujourd'hui comme étant un délinquant sexuel qui, durant tant de décennies, a accepté titres et honneurs, charges et responsabilités. Y compris à Rome, où il siège à la Congrégation pour la doctrine de la foi, celle-là même qui instruit des affaires lourdes de pédocriminalité. Pour moi, pour nous tous dans ***l***'***Église*** catholique, c'est un désastre, un immense mensonge. Qui pouvons-nous croire après ? En qui placer notre confiance, celle-là même qui nous fait vivre les uns les autres ? Et, devant tout cela, comment les victimes pourraient-elles nous faire - un peu - confiance ? C'est avant tout à elles que nous devons penser et pour elles qu'il faut agir. Comment de telles affaires sont-elles encore possibles après la prise de conscience manifestée à plusieurs reprises au sommet de ***l***'***Église*** ? Nous sommes sortis - en partie au moins - de la loi du silence dans ces affaires, mais pas de la grande naïveté qui imprègne une culture donnée, qu'elle soit catholique ou, plus largement, chrétienne. Elle aura été au coeur du naufrage subi avec l'affaire de Michel Santier, ancien évêque de Créteil qui racontait à tous qu'il n'y avait « que » deux victimes et ensuite plus rien. Et il a été cru. Nous savons, cruellement, qu'il a menti puisque, sitôt ses méfaits révélés par la presse, d'autres victimes se sont présentées. À Lourdes, lors de l'assemblée générale des évêques, il y avait le risque de croire la parole de Jean-Pierre Ricard. Alors que la majorité des auteurs de délits sexuels minimisent leurs actes. Les croire sur parole est donc prendre le risque de se rendre passivement complice et surtout ne pas permettre à d'autres potentielles victimes de parler, peut-être. Au sein de ***l***'***Église***, tout repose sur la confiance. Et, sur le fond, c'est aussi magnifique qu'impératif. La transmission de la foi repose sur la confiance. Y compris celle dans les témoins du Christ. Mais alors, il nous faut accomplir un effort colossal pour nous écarter de cette culture quand il s'agit de délits et de crimes sexuels. Pour ce faire - et c'est indispensable -, nous avons besoin d'aide. L'affaire Santier raconte à elle seule la dimension systémique des abus dans ***l***'***Église*** catholique, avec tous les dysfonctionnements possibles, la naïveté, la méconnaissance... Comment ***l***'***Église*** peut-elle encore en être là, après les multiples révélations et le rapport accablant de la Ciase ? Nous venons de si loin. Un changement de culture, cela ne s'effectue pas en un an. L'affaire Santier raconte à elle seule la dimension systémique des abus dans ***l***'***Église*** catholique, avec tous les dysfonctionnements possibles, la naïveté, la méconnaissance... Autant on peut se battre contre l'***omerta***, autant il est difficile de sortir d'une culture de cette naïveté qui finit par être coupable. Il faut aussi que nous acceptions d'entendre la perversion : non d'abord comme une théorie clinique, mais comme une réalité de comportements déviants, délictueux. Dans le cadre de ***l***'***Église***, elle peut se décupler par la puissance de l'entre-soi, du cléricalisme. La posture sacralisée du prêtre, et a fortiori de l'évêque, renforce le crime en travestissant la dimension spirituelle. Beaucoup d'agresseurs sexuels se trouvent dans une forme de toute-puissance ; quand il s'agit d'ecclésiastiques, cette puissance se redouble car elle est revêtue du sacré. [*À LIRE AUSSIMgr Sarah : « Il ne faut pas transformer les évêques en boucs émissaires »*](https://www.lepoint.fr/societe/mgr-sarah-il-ne-faut-pas-transformer-les-eveques-en-boucs-emissaires-25-11-2021-2453701_23.php)Ce caractère systémique de la pédocriminalité, [*vous le dénonciez déjà en 2019*](https://www.lepoint.fr/religion/veronique-margron-mettons-fin-a-l-entre-soi-dans-l-eglise-30-03-2019-2304793_3958.php)... Le caractère systémique, il suffit d'un cas, de l'écoute d'une victime, pour le comprendre. La chronologie de l'affaire Santier, que l'on peut trouver sur le site Internet de la Conférence des évêques de ***France*** - ce qui est vraiment bien -, est très parlante de ce point de vue là. Voici un homme qui crée une communauté problématique dont il devient le gourou absolu. Et personne ne la contrôle. Puis il devient évêque, et évêque de lieux très emblématiques, la Vendée puis le diocèse de Créteil. Les victimes - qui étaient à la communauté Réjouis-toi - parlent à ***l***'***Église***. Elles sont entendues, mais rien ne se passe. Une seconde fois, un signalement est effectué à Rome. Michel Santier présente sa démission. Mais celle-ci n'est acceptée qu'au bout de plusieurs mois et, même alors, il va encore rester de longs mois en poste. Bref, il y a eu dans cette affaire une série de dysfonctionnements qui s'ajoutent à des responsabilités personnelles non assumées. Il faut attendre la presse, la revue Golias et l'hebdomadaire Famille chrétienne, pour que les faits et les vraies raisons de la démission de M. Santier soient révélés. C'est cela, la mise à jour de la réalité, aussi douloureuse soit-elle pour de très nombreux fidèles, qui permet à d'autres victimes de se faire connaître. Cette succession de dysfonctionnements est le signe que l'institution fonctionne mal. Ce n'est pas le nombre d'affaires qui fait système, mais le cumul des dysfonctionnements. Quand une victime raconte qu'elle a parlé à un prêtre - ou un proche - qui ne l'a pas crue, puis qu'elle a écrit à un évêque qui ne lui a pas répondu, etc., c'est cela le système. À une tragédie et un scandale systémique, il faut une réponse systémique. C'est là aussi l'espérance : pouvoir agir sur l'ensemble des facteurs. [*À LIRE AUSSILa chute de l'empire chrétien*](https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/la-chute-de-l-empire-chretien-17-10-2021-2448045_1913.php)Mais cette réponse systémique n'a-t-elle pas encore été mise en place, malgré le rapport de la Ciase, les annonces répétées du pape et des évêques ? Non, la réponse n'est pas encore complète et surtout systémique. Sinon, il n'y aurait pas eu d'affaire Santier. Rappelons que les évêques n'ont appris qu'à l'occasion de leur assemblée de novembre 2021, un mois après le rapport de la Ciase, que des mesures avaient été prises à l'encontre de Michel Santier. C'est effarant... Oui, mais il faut entrer dans la complexité de la réponse. Il n'y a pas un « seul gros méchant », un coupable unique à tous les dysfonctionnements. C'est un ensemble complet d'éléments et d'événements qui est pointé du doigt. Les mesures sont importantes, mais elles sont trop éparses. Dans l'affaire Santier, il y a deux dicastères [NDLR : ministères de ***l***'***Église***, au Vatican] concernés, celui des évêques, dirigé par [*Marc Ouellet*](https://www.lepoint.fr/tags/marc-ouellet), lui-même mis en cause pour des questions de pédocriminalité, et celui de la Congrégation pour la doctrine de la foi puisque les abus commis par des ecclésiastiques, a fortiori dans le cadre des sacrements, sont de son ressort. Les procédures s'empilent, sans répondre à une cohérence. Cela ne crée pas un parcours judiciaire clair. La Conférence des évêques de ***France*** vient d'annoncer la création d'un tribunal pénal canonique interdiocésain et d'un conseil de suivi. Qu'en pensez-vous ? Un tribunal pénal ne peut pas juger les évêques, mais seulement les prêtres. Il va permettre le dépaysement des affaires. On pourra espérer alors que les jugements seront plus impartiaux et rendus par des gens compétents car formés spécifiquement. Le conseil de suivi, c'est une très bonne chose : si elle avait été mise en place, une telle instance aurait pu éviter l'affaire Santier, puisque le dossier aurait été suivi et que les réponses auraient été apportées. C'est bien dans la ligne des recommandations de la Ciase. Pourquoi, alors, les évêques n'ont-ils pas mis en place un tel conseil dès la publication du rapport ? Pour plusieurs raisons, sûrement. Dont peut-être encore une naïveté faisant croire que l'on peut s'en sortir tout seul. Croire qu'en reconnaissant la responsabilité collective l'essentiel était joué. Mais non : les évêques pensaient qu'ils allaient pouvoir faire face, seuls ou presque. Ils s'étaient trompés. Au regard de ces nouveaux drames, des visages de victimes qui sont en creux de ces scandales, il nous faut agir. Et changer.

**Load-Date:** November 9, 2022

**End of Document**

[***L'implication de onze anciens évêques dans des affaires d'abus provoque une onde de choc***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:66V0-FGR1-JB42-M48F-00000-00&context=1519360)

Le Populaire du Centre

Mercredi 9 Novembre 2022

Haute Vienne Edition

Copyright 2022 Le Populaire du Centre et lepopulaire.fr Tous droits réservés

**Section:** IG OUVERTURE

**Length:** 665 words

**Highlight:** Les victimes dénoncent une ***omerta***

**Body**

«Tou t cela m'inspire beaucoup de dégoût. Ces mêmes évêques étaient là l'an dernier pour demander pardon et dire : nous allons nous occuper des victimes. Or, ils n'ont rien fait. Ils ont laissé bien caché ce qu'ils savaient déjà. Et là, l'histoire de Ricard (lire ci-dessous) , c'est un truc de fou. C'est un cardinal. Cela veut dire qu'il a d'abord été prêtre, avant de devenir évêque, puis cardinal. C'est épouvantable et incompréhensible qu'il ait pu accepter ces charges en ayant commis des actes d'agression sexuelle », ne décolère pas Caroline Pierrot-Pluviaud, présidente de l'association Espérance Résilience, elle-même victime.

Venant après le glaçant rapport Sauvé, les révélations du président de la Conférence des évêques de ***France*** (CEF), Éric de Moulins-Beaufort, lundi à Lourdes, ont provoqué un nouveau séisme.

L'implication de onze anciens évêques dans des affaires d'abus sexuels fragilise grandement l'institution et son autorité. « Il faut vraiment tout changer dans cette Église. Mais comme c'est un système bien rodé, des décennies seront nécessaires pour tout réformer. Les hommes d'Église sont encore trop mis sur un piédestal et il faut beaucoup de courage aux victimes pour parler », tranche Marie-Claire Silvestre, victime de 5 à 11 ans de son oncle prêtre.

Celle qui a consigné son calvaire dans un livre, Mon chemin, celui du silence (éditions du Panthéon), dénonce l'un des piliers de ***l***'***Église***. « Grâce au droit canon, ils se protègent les uns les autres. Même si elle s'effrite un peu, c'est l'***omerta*** qui règne. Or, quand vous avez des informations comme quoi quelqu'un abuse d'un enfant, vous ne pouvez pas vous abriter derrière le secret de la confession. Nul n'est censé ignorer la loi. Nous sommes tous des enfants de la République », plaide-t-elle.

L'affaire Ricard intervient quelques jours après celle touchant Mgr Santier, ancien évêque de Créteil, qui a reconnu fin octobre avoir pratiqué des confessions où il demandait aux fidèles de se déshabiller. « Les faits étaient connus des évêques. Il était déjà sous le coup d'une sanction canonique, ce qui ne les avait pas empêchés de l'inviter à l'assemblée plénière l'an passé », déplore Caroline Pierrot-Pluviaud.

La prise de position de Mgr Aupetit, l'ancien archevêque de Paris, sur cette affaire, a fini de mettre le feu aux poudres. « Il a tweeté pourquoi de si nombreuses personnes aiment fouiller dans les poubelles. Cela a provoqué un tollé. Un hashtag SortonsLesPoubelles a été créé. Il y a eu des manifestations avec des pancartes. Cela a dû pousser la CEF à plus de transparence », analyse Marie-Claire Silvestre.

La boîte de Pandore est désormais ouverte. « Il y a au moins une quinzaine d'évêques concernés qui devraient démissionner », avance la présidente de l'association Espérance Résilience.

Appel à la démission collective des évêques

En attendant, les dossiers de victimes s'entassent. « Les gens ne comprennent pourquoi Rome met 25 ans pour traiter des affaires. Les personnes impliquées ont le temps de mourir. Nous encourageons les plaintes au civil sans attendre un hypothétique procès canonique », souligne Caroline Pierrot-Pluviaud, , qui regrette également que les promesses d'indemnisation soient, à ce jour, restées un voeu pieux.

Les dernières révélations ne font que renforcer la défiance grandissante envers l'Institution. « C'est pour cela que nous demandons, avec Christine Pedotti, la démission collective des 120 évêques de ***France***. Ce serait un tel tsunami que cela forcerait de l'intérieur à éliminer les brebis galeuses. On nous répond qu'il y aura un synode à l'automne 2023 chargé de traiter la question des abus sexuels. Mais l'impression que l'on a, c'est que l'on sacrifie quelques évêques pour essayer de faire perdurer le système », résume la théologienne Anne Soupa, co-autrice d' Espérez (éditions Albin Michel), qui prône la nomination d'évêques femmes pour sortir de « l'entre-soi » masculin.

Dominique Diogon [*dominique.diogon@centrefrance.com*](mailto:dominique.diogon@centrefrance.com)

version pdf de l'article

**Load-Date:** November 10, 2022

**End of Document**

[***« Strip-confessions » d'un ancien évêque : « Cette affaire dépasse l'entendement ! »***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:66RB-KTP1-JDKN-K149-00000-00&context=1519360)

L'Obs

29 octobre 2022

Copyright 2022 Le Monde Interactif tous droits réservés

**Length:** 1124 words

**Highlight:** La révélation des abus commis par l'ancien évêque de Luçon puis de Créteil, Mgr Michel Santier, traités discrètement par ***l***'***Eglise*** en pleins travaux de la Ciase, agit comme une nouvelle onde de choc. Jean-Pierre Sautreau, du Collectif 85, qui a fédéré en Vendée de nombreuses victimes de pédocriminalité, réagit.

**Body**

**« *L*'*Eglise* n'a pas couvert ces crimes »**

 : l'évêque de Créteil, Mgr Dominique Blanchet, également vice-président de la CEF (Conférence des Evêques de ***France***), l'assurait sur un plateau télé, le jour de la remise du rapport de la Commission indépendante sur les Abus sexuels dans ***l***'***Eglise*** (Ciase). C'était le 5 octobre 2021. Pour la première fois, étaient révélés les estimations plus qu'accablantes de

[*216 000 victimes mineures de prêtres et religieux depuis 1950*](https://www.nouvelobs.com/societe/20211005.OBS49469/abus-sexuels-dans-l-eglise-un-scandale-d-une-ampleur-inedite.html)

(330 000 si l'on compte aussi les auteurs laïcs), ainsi que le caractère systémique de ces actes de pédocriminalité. Juste après, à Lourdes, des responsables religieux, certains à genoux, se recueillaient devant la photo d'une sculpture d'enfant en pleurs, puis ***l***'***Eglise*** reconnaissait enfin sa responsabilité institutionnelle et martelait sa volonté de

**« réparer »**

les victimes.

Exactement au même moment, le Vatican prenait des mesures disciplinaires à l'encontre de Michel Santier, ancien évêque de Luçon (de 2001 à 2007) puis de Créteil (de 2007 à 2021), pour des

**« abus spirituels à des fins sexuelles »**

sur deux hommes majeurs dans les années 1990. Lors de « strip-confessions » - qu'il a reconnues -, celui qui dirigeait alors l'Ecole de la Foi de Coutances, dans la Manche, demandait aux victimes de se dénuder devant le tabernacle. Un événement que n'ignorait pas son successeur à la tête du diocèse de Créteil, Mgr Dominique Blanchet. Et dont avait aussi connaissance l'archevêque de Paris, Mgr Michel Aupetit, auquel les victimes s'étaient adressées en décembre 2019. Mais que ni l'un ni l'autre, ni aucun autre responsable d'une Eglise affichant pourtant une volonté de transparence n'a estimé nécessaire de rendre public.

Le site

[*« Golias »*](https://www.nouvelobs.com/societe/20211005.OBS49469/abus-sexuels-dans-l-eglise-un-scandale-d-une-ampleur-inedite.html)

, puis l'hebdomadaire

[*« Famille chrétienne »*](https://www.nouvelobs.com/societe/20211005.OBS49469/abus-sexuels-dans-l-eglise-un-scandale-d-une-ampleur-inedite.html)

ont révélé l'affaire mi-octobre, suscitant une nouvelle onde de choc. Depuis, d'autres victimes se sont fait connaître, et à quelques jours de la prochaine assemblée plénière des évêques (du 3 au 8 novembre à Lourdes), certains catholiques prévoient des rassemblements ce week-end devant les évêchés.

En 2001, Michel Santier était nommé évêque de Luçon, en Vendée. Des terres particulièrement marquées par les actes de pédocriminalité, notamment ceux, extrêmement nombreux,

[*commis par plusieurs prêtres au petit séminaire de Chavagnes-en-Paillers*](https://www.nouvelobs.com/societe/20211005.OBS49469/abus-sexuels-dans-l-eglise-un-scandale-d-une-ampleur-inedite.html)

. Jean-Pierre Sautreau fait partie du

[*Collectif 85*](https://www.nouvelobs.com/societe/20211005.OBS49469/abus-sexuels-dans-l-eglise-un-scandale-d-une-ampleur-inedite.html)

, qui regroupe des personnes victimes dans leur enfance de violences sexuelles au sein de ***l***'***Eglise*** de Vendée. « L'Obs » l'a interrogé.

Comment réagissez-vous à ce nouveau scandale ?

**Pierre Sautreau. -**

Je suis déçu et en colère. Nous rencontrons déjà des difficultés concernant l'indemnisation avec l'Instance nationale indépendante de Reconnaissance et de Réparation (Inirr). On n'avance pas, on n'en sort pas. Et voilà maintenant cette affaire, qui me pèse personnellement beaucoup et que je vis vraiment comme une trahison. Je pensais qu'au moment du travail de la Ciase, lors de la remise de son rapport, puis du cinéma que les évêques ont fait à Lourdes, ils avaient « vidé » leurs écuries. Visiblement non. Je dis «

**cinéma**

» car, pour moi, il s'agit vraiment de cela. Je n'avais déjà plus tellement confiance en eux, je n'en ai plus du tout.

Ces faits commis par cet évêque ont été connus et traités exactement dans la période pendant laquelle nous, victimes, faisions notre #MeToo, que la Ciase était créée et que ses résultats, édifiants, étaient rendus... Cette affaire dépasse l'entendement ! Ceux qui savaient étaient à l'évêché de Paris et vice-président de la CEF, ce n'était pas n'importe qui. Cette tentative de couverture, de minimisation, cette ***omerta*** et ce silence sont incompréhensibles. Selon moi, les évêques devraient tous démissionner. Ils ont perdu toute crédibilité. Je suis athée mais les paroissiens, eux aussi je crois, sont extrêmement en colère.

Il est question, dans l'affaire Santier, d'abus commis lors de la confession, comme ce fut beaucoup le cas au petit séminaire de Chavagnes-en-Paillers...

Cette affaire résonne particulièrement chez nous. Pas seulement parce que Michel Santier a été évêque ici, à Luçon, où il avait plutôt laissé une image d'ouverture... Mais on retrouve dans les faits qu'il a commis l'utilisation du moment de la confession, de ce sacrement-là. Ici en Vendée, la plupart des abus ont eu lieu dans ce cadre, par des gens qui faisaient, disaient-ils, des «

**examens de conscience**

 ». On retrouve toute la perversion, la manipulation. Cette collusion, au regard de nos histoires, est insupportable.

Il avait créé son Ecole de la Foi, ça rappelle toutes ces communautés soi-disant progressistes, dans lesquelles il y a eu tant d'abus. On pense aux Béatitudes, aux Frères de Saint-Jean, etc. J'ai entendu des abus de toutes sortes, jusqu'à la torture. Mais la « strip-confession », jamais. Il faut être sacrément tordu pour l'imaginer, quand on est une personne d'Eglise qui a reçu une formation au respect des individus. Cela fait longtemps que je ne comprends plus cette Eglise qui dit aujourd'hui, d'un côté, vouloir s'occuper des victimes et les réparer, et qui, de l'autre, les détracte une nouvelle fois. Je suis dépassé par le cynisme et l'absence de responsabilités de ceux qui ont écarté l'un des leurs dans le silence. Je suis révolté.

L'évêque de Luçon, François Jacolin, a lancé mercredi 26 octobre un appel à témoignages pour savoir si d'éventuelles autres victimes de cet homme souhaitaient se faire connaître. Avez-vous eu vent de possibles autres faits ?

L'évêque a réagi en deux temps. En donnant d'abord un peu l'impression de protéger cet homme qui avait une bonne image en Vendée, en rappelant qu'il fut

**« un pasteur bienveillant »**

... Puis, après la levée de boucliers des paroissiens, en réagissant bien plus fermement. Très bien. Ce que je sais, c'est qu'en 2002, une personne du collectif a dénoncé auprès de Michel Santier des abus subis de la part d'un prêtre. Elle n'a jamais eu de réponse.

Après une longue semaine de silence, le président de la CEF, Eric de Moulins-Beaufort, a publié lundi 24 octobre un communiqué dans lequel il écrit : « Nous devons réfléchir à des changements dans nos procédures, dans notre façon de les mener comme d'en communiquer les résultats. »

Tout cela relève de la communication. Je n'attends plus rien de ces gens-là. On ne peut pas affirmer vouloir mettre en place des choses pour les victimes et en même temps être complice - du fait de l'***omerta*** - d'un abuseur. Il serait bon, aussi, d'évoquer les sanctions. Celui dont nous parlons a été éloigné, un peu comme les prêtres l'étaient dans nos affaires à nous. Il a pu continuer à dire la messe, à assister à des cérémonies

**[notamment la messe chrismale du 12 avril 2022 à Créteil, NDLR]**

. Tout cela me dépasse. Ce n'est pas possible. Ce n'est plus possible.

**Load-Date:** October 29, 2022

**End of Document**

[***Abus sexuels: un an après la publication du rapport Sauvé, la lente et difficile transformation de l'Eglise***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:66J7-8661-JDSR-P186-00000-00&context=1519360)

Liberation.fr

mercredi 5 octobre 2022 5:54 AM GMT

Copyright 2022 Libération tous droits réservés

**Length:** 1239 words

**Byline:** Bernadette Sauvaget

**Highlight:** Si les témoignages inclus dans le rapport de la Ciase, publié en octobre 2021, ont permis une prise de conscience dans l'opinion publique de la réalité, de la dureté et de l'ampleur du phénomène, il n'ont pas fait disparaître l'***omerta*** et les tensions au sein de la communauté catholique.

**Body**

*«Vous êtes la honte de l'humanité»,* lance à l'adresse des prélats catholiques, ce matin du 5 octobre 2021, François Devaux, fondateur de La Parole libérée, association pionnière de la lutte contre les violences sexuelles dans l'institution catholique. *«Notre Eglise a engendré un peuple de vies brisées»,* lâche, devant les caméras et au bord des larmes, la théologienne Véronique Margron, présidente de la Conférence des religieux et religieuses de ***France***. Présidée par Jean-Marc Sauvé, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans ***l***'***Eglise*** (Ciase)  [*vient de présenter son volumineux rapport*](https://www.liberation.fr/societe/religions/rapport-de-la-commission-sur-les-abus-sexuels-dans-leglise-les-voix-du-silence-20211004_BUBESLLHXNE5DL3UHRXWLZVHNQ/) .

D'après ses estimations, 330 000 personnes ont été victimes de violences sexuelles dans l'institution catholique depuis les années 50 ; 216 000 si l'on ne retient que celles commises par des prêtres et des religieux. Cette vérité est un choc. En fait, l'ampleur du nombre des victimes dans les milieux catholiques n'avait jamais été mise à jour, même si d'autres rapports - moins complets - avaient déjà été publiés ailleurs dans le monde, comme aux Etats-Unis ou en Allemagne. L'autre donnée majeure établie par les travaux de la Ciase, difficile à encaisser par la hiérarchie catholique, montre que les milieux catholiques étaient les plus dangereux pour les enfants, hormis le cercle familial. Davantage que l'école ou les clubs de sports. Un an après la publication de ce rapport explosif, si ***l***'***Eglise*** catholique ne peut plus revenir sur certains acquis, des doutes et des tensions persistent.

**«Présomption de véracité des fait»**

*«Les discours de dénégation ne sont plus possibles,*explique la sociologue Céline Béraud, spécialiste du catholicisme.*Dans le passé, l'institution catholique s'est longtemps défendue en qualifiant de calomnies ou d'attaques anticléricales la révélation des affaires de violences sexuelles commises en son sein. On a tenté de les relativiser sur le mode "ce n'est pas pire qu'ailleurs".»*Pour les victimes*,*ce 5 octobre est aussi une borne importante. *«Le rapport de la Ciase a montré la réalité du phénomène grâce à ses chiffres et la dureté des témoignages*, souligne Jean-Pierre Sautreau, fondateur du Collectif-85, qui rassemble des victimes en Vendée. *Il a fait basculer l'opinion publique. Pour chaque victime, c'était une reconnaissance. Désormais, il y avait une présomption de véracité des faits*.*»*

*«Le rapport Sauvé a montré qu'il y avait un problème spécifiquement catholique»,* souligne Céline Béraud. Massives, les violences sexuelles révèlent des dysfonctionnements systémiques, tels qu'un pouvoir centralisé, la figure sacralisée du prêtre, la culture du silence. Après un moment de flottement, l'épiscopat se voit contraint,  [*lors de son assemblée plénière début novembre 2021 à Lourdes*](https://www.liberation.fr/societe/religions/pedocriminalite-dans-leglise-a-lourdes-les-eveques-attendus-aux-tourments-20211102_Z6GYYZC6UBBUZHVH42EJHCLNQE/) , d'accomplir des pas importants, sous la pression d'une base - y compris des milieux conservateurs - demandant des comptes, notamment par une mobilisation sur les réseaux sociaux sous le hashtag #mychurchtoo, et réclamant parfois jusqu'à la démission des évêques. Par la voix de leur président Eric de Moulins-Beaufort, les évêques reconnaissent alors la responsabilité institutionnelle de ***l***'***Église*** catholique, le caractère systémique des violences sexuelles, et mettent le genou à terre pour faire repentance.

Après ce geste, la dette de ***l***'***Eglise*** catholique à l'égard des victimes ne pouvait plus être déniée. La mise en place des deux commissions pour opérer les réparations et les indemnisations, l'une pour les congrégations religieuses et l'autre pour les diocèses, constitue à ce jour le résultat le plus tangible, l'acquis le plus notable du rapport Sauvé. Environ 1 500 dossiers sont parvenus, pour le moment, aux deux instances. D'après les chiffres disponibles, à peine une centaine  [*a abouti à des indemnisations*](https://www.liberation.fr/societe/religions/pedocriminalite-dans-leglise-le-dispositif-de-reparations-pour-les-victimes-se-met-en-place-20220224_HBWE2HXAXBELXHQ6TXRTZDEMYM/)  ; les autres demandes sont, elles, en cours de traitement. Le plafond des indemnisations a été fixé à 60 000 euros. 15 à 20 % des victimes indemnisées auraient atteint ce montant.

**Un très épais voile de silence**

Il faut cependant relativiser ce qu'on appelle la «libération de la parole des victimes». Au cours de ses travaux, la Ciase n'avait recueilli que 3 500 témoignages, à peine plus d'1 % des personnes concernées. A ce jour, les deux commissions de réparation ont, elles, été contactées par 0,5 % des victimes qui pourraient théoriquement y accéder. Dans les faits, le voile de silence sur les affaires de pédocriminalité dans ***l***'***Eglise*** catholique demeure très épais. Deux très lourdes affaires n'ont été révélées qu'après la remise du rapport Sauvé :  [*celle de Louis Ribes en Auvergne-Rhône-Alpes*](https://www.liberation.fr/societe/religions/tres-longtemps-jai-cru-que-jetais-la-seule-nouvelles-accusations-de-violences-sexuelles-contre-le-pretre-louis-ribes-20220316_WS3DDIFZYNGHJLMEJZ2YHBCANA/)  et celle de  [*Gabriel Girard dans l'Ouest de la* ***France***](https://www.liberation.fr/societe/religions/pedocriminalite-dans-le-finistere-la-douloureuse-quete-de-verite-des-anciennes-eleves-du-frere-gabriel-20220909_PKSADTC64ZG3LCWK3TQO6EA76A/), qui concernent, l'une et l'autre, au moins une centaine de victimes. *«Les loyautés invisibles pèsent encore qui interdisent à beaucoup de victimes de parler*», estime Olivier Savignac, le fondateur du collectif Parler et revivre.

Au sein de ***l***'***Eglise***, les résistances persistent toutefois. En privé, des évêques expriment encore leur réticence à verser des indemnités aux victimes. La Congrégation des frères Saint-Gabriel, à laquelle appartenait Gabriel Girard, déplacé pendant quinze ans d'école en école, ne veut pas reconnaître sa responsabilité institutionnelle. En novembre 2021, un petit groupe de théologiens et d'intellectuels qui se retrouve à la désuète Académie catholique lance même une offensive violente contre le rapport Sauvé, bloquant vraisemblablement l'audience que le pape François devait accorder aux membres de la Ciase. Ce quarteron en guerre contre le rapport de la Ciase est constitué de proches du cardinal Marc Ouellet, le puissant préfet de la congrégation des évêques à Rome,  [*lui-même soupçonné d'agressions sexuelles*](https://www.liberation.fr/international/le-puissant-cardinal-marc-ouellet-accuse-dagressions-sexuelles-au-canada-20220817_MM3SRFT3IRGMHLFINSAMZ3T4TY/) , des faits qu'il dément.

**Manque de bénévoles**

Selon Céline Béraud, le rapport Sauvé et ses déflagrations ont accéléré un mouvement de désertion dans les paroisses catholiques, amorcé pendant la pandémie de Covid-19. *«Le réservoir des bénévoles se tarit»,* ajoute la sociologue, évoquant le cas d'un responsable national, en manque de bonnes volontés pour faire tourner ses aumôneries.

Récurrente depuis une dizaine d'années, la demande de réforme, longtemps cantonnée aux franges progressistes du catholicisme, s'est étendue à des milieux plus conservateurs. Selon un sondage de *Témoignage chrétien*réalisé fin octobre 2021, 61 % des catholiques (et 86 % des pratiquants réguliers) estimaient que le rapport Sauvé allait permettre à ***l***'***Eglise*** catholique de se réformer. *«J'ai vu des catholiques "classiques" manifester devant le siège de la conférence épiscopale début novembre 2021, pendant que les évêques étaient réunis à Lourdes pour leur assemblée plénière»*, raconte Céline Béraud. Qui estime que la crise a notamment *«désenclavé»* le féminisme catholique. Une large majorité de catholiques est désormais favorable à l'ordination des femmes : 86 % (78 % des pratiquants réguliers), selon le sondage de *Témoignage chrétien.* L'abolition de l'obligation du célibat pour les prêtres recueille un consensus encore plus large : 92 % des catholiques (81 % des pratiquants réguliers) le demandent.

Mais ce type de décision relève de Rome, où le pape François a déjà bloqué toute évolution sur l'ordination de prêtres mariés. En ***France***, l'épiscopat, lui, a lancé des chantiers de réflexion plus modestes : neuf groupes de travail remettront leurs conclusions au printemps 2023, des réflexions destinées le plus souvent à prévenir les violences sexuelles dans l'institution. Une nouvelle étape.

**Graphic**

[*François Devaux, fondateur de l'association de victimes La Parole libérée, lors d'une conférence de presse après la publication du rapport de la Ciase, le 5 octobre 2021, à Paris.*](https://liberation-liberation-prod.cdn.arcpublishing.com/resizer/XDX3DWJklWQBMTiwokFcj5MzWEY=/cloudfront-eu-central-1.images.arcpublishing.com/liberation/KAM3XX7TV5DU3C75I4RWCURK3Y.jpg)Credit: Thomas Coex

**Load-Date:** October 5, 2022

**End of Document**

[***Aider les victimes de violences sexuelles; Livre***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:65T4-C1S1-JBST-032G-00000-00&context=1519360)

Le Monde

mercredi 29 juin 2022

Copyright 2022 Le Monde Interactif tous droits réservés



**Section:** LE MONDE; Pg. 31

**Length:** 493 words

**Byline:** Fiona André

**Body**

Marie-Jo Thiel et Frédéric Trautmann, professeurs à la faculté de théologie catholique de Strasbourg, s’allient à Anne Danion-Grilliat, psychiatre de l’enfant et de l’adolescent, pour nous guider sur le chemin tortueux permettant de comprendre les agressions sexuelles. Soucieux de ne pas se concentrer seulement sur ***l***’***Eglise*** catholique, les auteurs nourrissent leur réflexion d’analyses sur l’inceste et les violences sexuelles dans le monde associatif. Offrant un large panel de points de vue (pédopsychiatres, victimes, théologiens), l’ouvrage se conclut par un impératif : celui d’écouter les victimes afin de leur permettre de se défaire de leur souffrance.

Le livre propose d’appréhender tous les mécanismes, « *en amont et en aval »*. Il décrit les traumatismes et pose des termes cliniques sur le vécu des victimes : la fragmentation brutale de la mémoire, la fragilité émotionnelle, les conduites à risque. Au cœur de l’ouvrage se trouve également l’idée que ces violences nous concernent tous. Les auteurs interrogent notre responsabilité et forcent à réfléchir à leur dimension systémique. Ils questionnent ce qui, dans l’organisation de la ­société comme dans le fonctionnement de ***l***’***Eglise*** catholique, donne lieu à ces drames, au sein des structures hiérarchiques, par exemple.

**L’écoute réparatrice**

Parce qu’il intervient dans un contexte particulier, où l’enfant a une grande confiance en son agresseur, l’acte de violence ­commis par un religieux entraîne de profonds bouleversements. Le théologien Gilles Berceville définit d’ailleurs la notion d’abus spirituel – lorsqu’une figure religieuse *« met à profit sa position d’autorité pour contrôler ou dominer une ou plusieurs personnes » –* et souligne son lien avec les abus sexuels.

L’un des moments les plus bouleversants du livre est peut-être le témoignage de Véronique ­Garnier, violée par un prêtre à l’âge de 13 ans. Elle dit la difficulté de se reconstruire en tant que femme mais aussi en tant que chrétienne. Elle raconte l’incompréhension face à l’idée d’un Dieu, *« Père tout-puissant »*, capable de l’abandonner aux mains d’un prêtre.

*« Ce que j’attendais, vous me l’avez déjà donné. C’est le temps que vous avez passé à m’écouter »,* témoigne aussi une victime lors de son audition par Jean-Marc Sauvé, le président de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans ***l***’***Eglise*** (Ciase), citée dans l’ouvrage. Ce dernier rappelle ainsi que l’écoute attentive est déjà une forme de réparation.

Au fil de ces contributions qui abordent avec précision les questions liées aux violences sexuelles, ce livre nous exhorte surtout à briser l’***omerta*** et à rendre aux victimes leur dignité en les écoutant. Son ambition est aussi de pousser plus loin la remise en question au sein de ***l***’***Eglise*** catholique, qui *« risque souvent, tout en écartant le “berger déviant*”*, de laisser perdurer la structure génératrice de l’emprise*  ».

**Load-Date:** June 28, 2022

**End of Document**

[***L'Eglise catholique atterrée par les strip-confessions de l'évêque Santier***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:66N9-0FT1-JDSR-P368-00000-00&context=1519360)

Liberation.fr

mercredi 19 octobre 2022 3:15 PM GMT

Copyright 2022 Libération tous droits réservés

**Length:** 1003 words

**Byline:** Bernadette Sauvaget

**Highlight:** Ancien évêque de Créteil, Michel Santier a fait l'objet d'une procédure disciplinaire interne. Son apparition en public lors d'une messe a Créteil a choqué certains fidèles.

**Body**

La descente aux enfers du catholicisme français n'en finit plus. L'affaire Michel Santier, l'ex-évêque de Créteil (Val-de-Marne) qui a pratiqué des confessions très particulières au cours des années 90 alors qu'il était prêtre dans le diocèse de la Manche, suscite ces derniers jours une immense indignation dans les milieux catholiques. Une sorte de réplique du tremblement de terre provoqué, l'an dernier, par la remise du rapport Sauvé sur les violences sexuelles dans ***l***'***Eglise*** catholique en ***France*** depuis les années 50. «*Et les répliques, généralement, cela fait tomber les maisons*», prédit, chagrinée, une religieuse très au fait de l'affaire Santier.

*«Tout le monde tombe du haut de la chaire*», commente le père Pierre Vignon, l'un des meilleurs experts des affaires de dérives sectaires et d'abus dans les milieux catholiques. «*Je suis atterrée*», ajoute la théologienne Véronique Margron, présidente de la Conférence des religieux et religieuses de ***France***. «*L'institution, par lâcheté, juridisme ou calcul, a commis une fois de plus l'erreur d'ajouter du silence au scandale*», a écrit mardi, dans un éditorial intitulé «le Choc et le Dégoût», le directeur de la rédaction de *la Croix*, Jérôme Chapuis.

De fait, l'épiscopat français a soigneusement caché l'affaire Santier ;  [*le prélat a, en effet, été sanctionné par Rome*](https://www.liberation.fr/societe/religions/lancien-eveque-de-creteil-sanctionne-par-le-vatican-pour-voyeurisme-20221015_GD6JNSIYTJF4VJ4NVUHGIZEZPY/)  en octobre 2021, au moment de la remise du rapport Sauvé. Puis ce dernier  [*a quitté son poste d'évêque de Créteil*](https://www.liberation.fr/societe/religions/indemnisation-des-victimes-de-violences-sexuelles-leglise-met-enfin-lamen-a-la-poche-20220117_3UIMPQGLKVBHBAMG7GCX3ACWUY/)  deux mois plus tard, alléguant des «*raisons de santé*». «*C'est le retour de l'****omerta***», s'insurge François Huguenin, ex-patron de la librairie La Procure à Paris. *«C'est gravissime,*appuie Jean-Pierre Sautreau, fondateur du collectif 85qui regroupe des victimes de violences sexuelles en Vendée où Santier a été évêque de 2001 à 2007*. La confiance qui semblait s'établir est remise en cause par cette affaire.»*

**Pratique déviante datant des années 80 et 90**

Confirmées à *Libération*par plusieurs sources proches du dossier, les pratiques déviantes de Michel Santier consistaient en des «strip-confessions», comme l'a écrit le week-end dernier sur son site le journal catholique contestataire *Golias.*En clair, sur le mode du strip-tease ou du strip-poker, le pénitent devait enlever un à un ses vêtements, à chaque péché avoué à son confesseur. Et cela devant le tabernacle qui contient les hosties consacrées pendant l'eucharistie. Deux victimes de Santier, selon *Golias* et *Famille chrétienne*, se sont manifestées en 2019 pour des faits remontant aux années 90.

Y a-t-il eu d'autres victimes ? Des responsables et des fidèles s'interrogent sur le fait qu'aucun appel à témoignages dans les diocèses de la Manche, de Vendée et du Val-de-Marne, où Santier a exercé ses ministères de prêtre et d'évêque, n'a été lancé pour le déterminer. Selon *Golias*, cette pratique déviante aurait été initiée par l'une des grandes figures des milieux charismatiques français des années 80 et 90, dépendant du diocèse d'Albi (Tarn). Ce prêtre serait, selon *Golias*, sous le coup d'une enquête canonique (interne à ***l***'***Eglise*** catholique). «*Aucune information de ce type ne nous est parvenue [sur les strip-confessions] et aucune enquête canonique n'est en cours»*, affirme le diocèse d'Albi, interrogé par *Libération.*

Pour les croyants catholiques, l'affaire est particulièrement grave car elle touche un évêque, membre de la hiérarchie catholique. Mais surtout Santier, qui a reconnu les faits auprès de Rome en 2019, n'a pas respecté les sacrements de l'eucharistie et de la confession, deux points centraux de la pratique religieuse des catholiques. «*Son attitude relève du sacrilège*», estime Pierre Vignon. Pour sa peine, l'évêque émérite de Créteil a été sommé de mener une *«vie de prières et de pénitences»* dans un couvent de religieuses âgées, à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).

**Peine jugée peu sévère**

La sanction prononcée à Rome par la Congrégation pour la doctrine de la foi, l'ancienne inquisition, est-elle à la hauteur de la faute ? C'est l'un des éléments du débat qui fait rage au sein des milieux catholiques. «*Il y a aujourd'hui une disqualification des sanctions prononcées par* ***l****'****Eglise***, estime Véronique Margron. *La question, c'est le décalage entre le mal commis et le type de sanctions.*»

De son côté, l'évêque Santier ne semble guère prendre au sérieux sa peine. Installé pour sa retraite dans la paroisse de Saint-Pair-sur-Mer, l'une des plus jolies stations balnéaires du département de la Manche, il a attendu quatre mois avant de rejoindre son couvent d'assignation, le temps qu'on lui aménage un appartement à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Le 14 avril, dans la cathédrale de Créteil, il a assisté à l'un des moments liturgiques les plus importants de la semaine de Pâques, la messe chrismale du jeudi saint, où se retrouvent tous les prêtres du diocèse.

Il est traditionnel que les anciens évêques se joignent à cette cérémonie. Mais la venue de Santier, tout juste sanctionné, a paru déplacée et choquante à nombre de fidèles. «*Dès lors que les mesures disciplinaires n'étaient pas rendues publiques par Rome et par Michel Santier lui-même, j'ai considéré que lui imposer d'être absent susciterait plus de difficultés sur le moment que sa présence*, se défend Dominique Blanchet, l'actuel évêque de Créteil, interrogé par *Libération. [...] Je comprends que certains jugeront que cette option était une erreur. Je ne ferais pas le même choix aujourd'hui.»*

Réputé ouvert sur des questions de société, Michel Santier, lorsqu'il était évêque en exercice, n'a pas brillé visiblement dans la lutte contre les violences sexuelles au sein du catholicisme. Un jeune séminariste de son diocèse l'avait alerté, en décembre 2018, de l'agression sexuelle qu'il venait de subir de la part du  [*nonce Luigi Ventura, condamné en décembre 2020*](https://www.liberation.fr/france/2020/12/16/abus-sexuels-huit-mois-de-prison-avec-sursis-pour-l-ancien-ambassadeur-du-vatican-en-france_1808839/)  par la justice française à huit mois de prison avec sursis. Selon le témoignage de cette victime, l'évêque lui aurait demandé de se taire. Quelques mois plus tard, le jeune séminariste, l'un des plaignants de l'affaire Ventura, avait été prié de quitter le séminaire.

**Graphic**

[*Michel Santier, en 2015 quand il était évêque de Créteil.*](https://liberation-liberation-prod.cdn.arcpublishing.com/resizer/1tkMY-ZagchhVaA1TEmUWpIS6JU=/cloudfront-eu-central-1.images.arcpublishing.com/liberation/SZP4UZKVAVG3RDWIQ426MURPRE.jpg)Credit: François Guillot

**Load-Date:** November 28, 2022

**End of Document**

[***Affaire Santier : comment l'épiscopat catholique français a finalement reconnu un «mensonge»***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:6712-2XV1-JCJ6-Y4WN-00000-00&context=1519360)

Lefigaro.fr

mardi 6 décembre 2022 10:22 AM GMT

Copyright 2022 SOCIETE DU FIGARO Tous droits réservés

**Length:** 6402 words

**Byline:** Jean-Marie Guénois

[*jmguenois@lefigaro.fr*](mailto:jmguenois@lefigaro.fr)

**Highlight:** LETTRE «DIEU SEUL LE SAIT» N°38 - Ce nouvel épisode est d'une gravité absolue pour l'avenir immédiat de ***l***'***Église*** de ***France*** qui perd sa crédibilité à l'extérieur mais aussi à l'intérieur de la communauté.

**Body**

Chère lectrice, cher lecteur,

***L***'***Église*** catholique s'impose à nouveau dans le flux de l'actualité puisque l'épiscopat français s'abîme dans une grave crise.

On pourrait résumer l'épisode de la façon simple mais cela ne permet pas d'atteindre la racine du problème : **les scandales de moeurs dans *l*'*Église* ont frappé des prêtres, ils touchent à présent des évêques.**

Commençons par évoquer des faits de façon aussi précise que possible parce que l'heure est à la confusion. Puis nous tenterons de repérer quelques causes plus profondes.

Ce sujet suscitera chez certains un soupir de lassitude. Cela fait plusieurs années maintenant que l'actualité de ***l***'***Église*** baigne dans ces eaux saumâtres. Son enjeu est toutefois fondamental pour l'avenir de ***l***'***Église*** catholique en ***France***.

Cette lettre est la plus longue que je vous aurai écrite parce que **ce nouvel épisode est d'une gravité absolue pour l'avenir immédiat de *l*'*Église* de *France* qui perd sa crédibilité à l'extérieur mais aussi à l'intérieur de la communauté**. Les fidèles sont encore soudés autour de leurs prêtres mais cette fois, la confiance dans l'institution s'est cassée.

J'ai donc essayé de réunir tous les éléments factuels possibles pour que nous puissions y voir plus clair. Rédiger cette lettre pour vous m'a d'ailleurs été utile pour mieux saisir encore ce sujet.

Merci de votre lecture.

**Le contexte**

La crise de la pédophilie touchant une minorité de prêtres dans ***l***'***Église*** - même si un prêtre pédophile est un prêtre de trop - a considérablement décrédibilisé le catholicisme malgré ses efforts notables pour éradiquer ce mal.

Déclenchée autour des années 2000, elle a connu son paroxysme pour notre pays il y a un an, en octobre 2021, [*avec la publication du rapport de la CIASE,*](http://www.ciase.fr/)une commission indépendante et financée par l'épiscopat et par la Conférence des religieux et religieuses de ***France*** (CORREF) à hauteur de 2,6 millions d'euros, chargée d'étudier ces abus.

Ce rapport devait marquer le début de sortie de crise. Pour l'heure, il semble l'avoir précipitée. Après les prêtres le rang épiscopal se trouve à présent sur la sellette depuis la mi-octobre 2022.

En effet, **à côté de l'indignation provoquée par ces abus «épiscopaux», s'est ajouté un scandale dans le scandale**. **À l'occasion de l'affaire Santier (lire plus bas) certains responsables de l'épiscopat et pas des moindres ont sciemment appliqué une *omerta* en 2021 et 2022**, alors que ces mêmes responsables avaient promis à genoux la clarté sur ce genre de dossier à Lourdes en octobre 2021...

**Ce silence a provoqué une colère inédite chez de nombreux catholiques laïcs modérés,** dans le monde des prêtres et même chez les évêques car beaucoup ont été exclus de l'information.

Des jeunes laïcs ont ainsi lancé*[le collectif «agir pour notre Église»](http://agirpournotreeglise.fr/)*. Leur slogan «#sortons les poubelles!» a été porté devant les églises dans la moitié des diocèses de ***France***. Ce qui n'est pas rien. L'image de la déchetterie est rude mais elle a fait mouche.

Pour couronner le tout, une **maladresse de langage** de l'épiscopat, à Lourdes, le 7 novembre, a donné **l'impression que 10% des évêques, ils sont une centaine, étaient «mis en cause» par la justice** sur des affaires de moeurs!

**La confusion est totale**. Après les chiffres hallucinants de prêtres pédophiles, issus d'un sondage très discutable de l'INSERM en octobre 2021 du rapport de la CIASE, qui ont véhiculé l'image d'une Église entreprise «systémique» d'abus sexuel massifs - ce qui est faux puisque entre 95 et 99% des prêtres ne sont pas pédophiles - voilà maintenant une nouvelle proportion hallucinante d'évêques qui seraient impliqués dans des abus. Ce qui n'est pas exact.

Il y a donc **trois niveaux dans ces affaires épiscopales** :

* Un niveau personnel qui atteint des évêques particuliers

1. Un niveau institutionnel avec le scandale dans le scandale de l'affaire Santier, avec la dissimulation, par la direction de l'épiscopat, en 2021 et 2022, de la vraie cause du départ de Mgr Santier qui n'a pas quitté son poste pour «raison de santé».
2. Un niveau de communication : l'épiscopat a donné l'impression que 10% des évêques était mis en cause par la justice.

**Les faits**

Un **rapide inventaire des cas** s'impose pour bien comprendre de quoi il est question car la confusion domine depuis que l'épiscopat a laissé entendre que dix évêques étaient «mis en cause» par la justice. Il y a **quatre typologies de cas**.

**Des «évêques» sont impliqués** :

* Soit parce que des évêques, connaissant des situations de prêtres pédophiles, n'ont pas signalé le problème à la justice. Ils ont été condamnés ou relaxés :

1) **PIERRE PICAN**, décédé, condamné en 2001 (trois mois de prison avec sursis) pour ne pas avoir dénoncé l'abbé René Bissey qui avait agressé sexuellement des enfants entre 1987 et 1996. Ce prêtre a été condamné en 2000 à 18 ans de prison.

2) **ANDRÉ FORT**, 87 ans, ancien évêque d'Orléans, condamné en 2018 (huit mois de prison avec sursis) pour n'avoir pas dénoncé à la justice de l'abbé Pierre de Castelet accusé d'agressions sexuelles sur mineur en 1993, mais cette affaire fut classée en raison du délai de prescription. Trois victimes portent alors plainte contre Mgr Fort en 2016 ce qui conduit l'évêque à être condamné en 2018.

3) **PHILIPPE BARBARIN**, 72 ans, ancien archevêque de Lyon, relaxé en 2020 de l'accusation de «non-dénonciation d'agressions sexuelles sur mineurs» et «non-assistance à personnes en danger» relativement à l'affaire du Père Bernard Preynat, 77 ans. Ce dernier a abusé d'une vingtaine de jeunes au moins entre 1972 et 1991. Il a été condamné à cinq ans de prison ferme en 2020.

* Soit parce que des évêques, quand ils étaient prêtres, ont commis eux-mêmes des abus sexuels sur mineurs ou majeurs qu'ils ont reconnus. Il y a quatre cas connus dans l'ordre d'apparitions à partir du plus récent. Trois ont reconnu, le quatrième, célèbre, nie.

4) **JEAN-PIERRE GRALLET**, 81 ans, ancien archevêque émérite de Strasbourg, a reconnu le 16 novembre des «faits graves à l'encontre d'une jeune femme majeure au moment de ces faits, et qui remontent à l'automne 1985 alors qu'il était prêtre», selon son successeur Mgr Ravel. «À la fin des années 1980, alors que j'étais religieux franciscain, j'ai eu des gestes déplacés envers une jeune femme majeure, comportement que je regrette profondément», a écrit Mgr Grallet.

*5)* **JEAN-PIERRE RICARD**, 78 ans, cardinal, ancien archevêque de Bordeaux, ancien président de la conférence des évêques, a reconnu par courrier rendu public le 7 novembre 2022, une conduite «répréhensible» sur une mineure : *«Il y a 35 ans, alors que j'étais curé, je me suis conduit de façon répréhensible avec une jeune fille de 14 ans»,* a-t-il écrit. Il s'est mis à la disposition de la justice civile et canonique*.*

*6)* **MICHEL SANTIER**, 75 ans, ancien évêque de Créteil, dont on apprit le 13 octobre 2022, par l'hebdomadaire Famille-Chrétienne, qu'il n'avait pas démissionné le 6 juin 2020 pour «*raison de santé*» - selon la version officielle - mais parce que deux plaignants - puis trois autres depuis - l'ont accusé, en 2019, d'avoir pratiqué des «strip-confessions» quand il était prêtre... C'était dans les années 90. Ce prêtre demandait au pénitent de se déshabiller progressivement pendant la confession. Ce qu'il a reconnu dans la lettre de démission adressée au Pape courant 2020 et effective le 9 janvier 2021.

Mais **qui n'avait jamais été dit publiquement par *l*'*Église*, sinon, après et sous la pression de la révélation en octobre 2022**. C'est l'autre dimension de l'affaire Santier, le scandale dans le scancale, couvert par la direction de l'épiscopat.

Voici par exemple ce que Mgr Santier écrivait aux catholiques de son diocèse le 6 juin 2020 pour expliquer son départ : *«J'étais habitué au grand air de la Normandie et de la Vendée ; l'air pollué de la région parisienne ne me convient pas, cela a conduit à des difficultés pulmonaires et les médecins ont diagnostiqué de l'asthme qui a entraîné aussi l'apnée du sommeil.*

*Voyant que je n'aurai pas les forces physiques pour poursuivre mon ministère parmi vous jusqu'à 75 ans et ayant traversé d'autres difficultés, en fin d'année 2019 après avoir réfléchi, prié et pris conseil, j'ai écrit au Pape François pour lui remettre ma charge d'évêque de Créteil. Il m'a répondu favorablement et a accepté ma démission. Le nonce Apostolique, Monseigneur Celestino Migliore, dans une rencontre après ma sortie de l'hôpital, m'a transmis la décision du Saint-Père et m'a accueilli chaleureusement. Il m'a demandé de m'adresser directement ainsi à vous.*»

L'évêque comme pour donner plus de poids, ajoute relativement à l'hospitalisation pour Covid 19 qu'il venait de subir : «*L'épreuve que je viens de traverser n'a pas arrangé les choses. Je me remets bien mais la fatigue subsiste.»*

À l'époque, **l'incise «*et ayant traversé d'autres difficultés*», avait été remarquée mais personne n'avait creusé**.

*7)* **JEAN-MICHEL DI FALCO**, 81 ans, ancien évêque de Gap. Le 7 juillet 2022, la Cour de cassation a publié un arrêté annulant un jugement de la cour d'appel de Paris. Cette dernière avait considéré en 2018 que les faits reprochés au Père di Falco par une plainte au pénal déposée en 2001 par un de ses anciens élèves étaient prescrits. Elle avait donc déclaré un non-lieu. En 2022 la cour de cassation permet de relancer cette procédure au civil. L'accusateur de Mgr Di Falco, affirme que ce prêtre qui était alors directeur du petit collège Saint Thomas d'Aquin dans le 7e arrondissement à Paris, l'aurait «*agressé sexuellement»* dans les années 70 et «*violé*» à plusieurs reprises. Le jeune avait alors entre 12 et 15 ans. Son identité n'est pas connue. Son nom d'emprunt est «Marc». Il est défendu par Maître Jean-Baptiste Moquet, avocat au barreau de Paris. En 2002, une autre plainte pour le même type d'agression, provenant d'un autre homme également ancien élève mais au collège Bossuet, où le Père Di Falco a aussi été aumônier, est également classée sans suite, non sur le fond, mais pour prescription (la prescription signifie que le délai légal pour signaler ou porter plainte a été dépassé). Des accusations que le père Di Falco, devenu évêque auxiliaire de Paris du cardinal Lustiger, en 1997, puis évêque de Gap en 2003 a toujours niées déposant plainte contre X pour dénonciation calomnieuse. Il est toutefois débouté sur ce point en 2004 car il s'est refusé à la confrontation avec ses accusateurs.

* Soit, dernier cas, parce que des évêques, quand ils étaient évêques (et non plus quand ils étaient prêtres) ont ou auraient commis eux-mêmes des abus sexuels sur mineurs ou majeurs. Il y a deux cas connus dans l'ordre d'apparitions le plus récent. Un a été tranché par la justice. L'autre est en cours d'enquête en vue d'un jugement qui ne devrait pas tarder :

8) **EMMANUEL LAFONT**, 77 ans, ancien évêque de Cayenne, est sous le coup d'une enquête civile et d'une enquête canonique, à la suite d'une plainte déposée le 18 mars 2021 pour «*abus de faiblesse*» par un demandeur d'asile haïtien, un certain José, 27 ans. Le procureur de la République de Cayenne a précisé que l'enquête préliminaire visait une «*traite d'être humain aggravée*», une «*aide au séjour irrégulier*» et un «*abus de confiance aggravé*». Mgr Lafont avait lui-même porté plainte en octobre 2020 contre ce jeune qu'il hébergeait pour «*faits de violence*». Mais le réfugié en question l'accuse d'avoir voulu lui imposer des «*relations homosexuelles*» ce que nie formellement Mgr Lafont : «*C'est faux, tout simplement faux. Je n'ai eu aucune relation sexuelle en échange de quoi que ce soit»,* a-t-il confié [*à La Croix*](http://www.la-croix.com/Religion/Abus-faiblesse-harcelement-moral-lEglise-Guyane-pleine-tourmente-2021-04-06-1201149549). Mais en 2008, Mgr Lafont avait déjà été mis en question par cinq prêtres du diocèse qui dénonçaient ses moeurs financières et sexuelles. Ce qui lui avait valu une visite canonique commanditée par Rome.

9) **HERVÉ GASCHIGNARD**, 63 ans, démis de sa charge d'évêque d'Aire et Dax, par le pape François le 6 avril 2017, il avait 57 ans. Le communiqué de l'épiscopat, signé ce 6 avril 2017 par Mgr Georges Pontier, alors président des évêques, avait évoqué des «*rumeurs*» qui «*persistaient sur des attitudes pastorales inappropriées de l'évêque*», ce qui rendait «*difficile le gouvernement du diocèse*». On lui reprochait une trop grande «*proximité physique*» avec des jeunes lors d'activités pastorales. L'affaire fut finalement classée sans suite le 27 juin 2017 par le parquet de Dax, qui confirmait l'existence de «*gestes*» ou de «*paroles déplacées*» de l'évêque tout en considérant qu'elles ne relevaient pas d'une «*qualification pénale*». Ce fut un non-lieu. En 2011, alors que Mgr Gaschignard, était évêque auxiliaire de Toulouse, des faits similaires lui avaient été reprochés par quatre familles dont des parents étaient encadrants d'un pèlerinage en VTT. Sans porter plainte, ils avaient écrit à l'évêque de Toulouse pour signaler ce même type de «*proximité*» physique avec des jeunes adolescents. Mgr Le Gall fit également un signalement au procureur de la République de Toulouse qui dépêcha une enquête par le SRPJ. La police considéra que ces faits n'entraient pas dans un cadre pénal. En décembre 2011, cette affaire fut aussi classée sans suite par le parquet de Toulouse. Le 24 janvier 2012, il était nommé évêque de Dax par Benoît XVI.

**Le scandale dans le scandale Santier**

Dans sa communication, le 7 novembre, l'épiscopat a parlé de «9» cas, puis de «11» cas, puis de «10 cas». **Et surtout que deux autres affaires ne sont pas encore publiquement connues tout en ayant été annoncées par l'épiscopat.**

**Sans rien minimiser de cette série, cette accumulation de cas ne doit pas nous détourner du problème d'*omerta* épiscopale qui a mis le feu aux poudres** et que **l'épiscopat aimerait faire oublier**, certains estimant «qu'une affaire chasse l'autre».

Sauf que **l'affaire Santier concerne l'évêque du même nom mais elle est aussi synonyme du silence de la direction de l'épiscopat sur ce cas :**

* Un mutisme qui a duré deux années, de 2020 à 2022 alors que la même source professait la transparence et le souci des victimes.

1. C'est bien cette contradiction qui a provoqué la colère.

Même l'affaire Ricard, curieusement annoncée le 7 novembre 2022 à Lourdes alors qu'elle était connue par la direction de l'épiscopat depuis février 2022, ne peut faire oublier la couverture de l'affaire Santier.

**Curieusement annoncée en effet**... Le 7 novembre, l'épiscopat convoque une **conférence de presse non prévue** pour parler d'une information importante. [*Voici ce que dit alors le président des évêques*](http://eglise.catholique.fr/conference-des-eveques-de-france/textes-et-declarations/531672-declaration-de-mgr-eric-de-moulins-beaufort-archeveque-de-reims-president-de-la-conference-des-eveques-de-france-le-7-novembre-2022/) : «*il me faut vous faire connaître ce que nous avons reçu hier 6 novembre 2022, de manière inattendue. La démarche qui va vous être maintenant partagée à la demande de celui qui la fait est inédite*». Ici le prélat lit le «[*communiqué du cardinal Ricard*](http://eglise.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/2/2022/11/2022-11-07-Communique-Mgr-Ricard.pdf)» (voir plus haut) qui reconnaît une «*conduite répréhensible*» sur une fille de 14 ans.

Puis le président des évêques conclut : «*Cet aveu du cardinal Ricard a été hier accueilli par nous, évêques, comme un choc*.» Ce dernier donnant vraiment l'impression d'être surpris et encore traumatisé.

Le lendemain, 8 novembre, Mgr Eric de Moulins-Beaufort revient devant les mêmes journalistes sur cette «*nouvelle brutale*», qui a provoqué chez les évêques «*un nouveau choc*», un «*grand bouleversement*», une «*sidération*».

Mais il ajoute ce détail : cette nouvelle était «*tellement inattendue pour l'ensemble des évêques à part quelques-uns qui savaient cela.*»

Interrogé par les journalistes sur ces «*quelques-uns*» qui savaient le président des évêques a alors révélé qu'il avait été informé «*par Soeur Véronique Margron en février*» 2022. Cette religieuse, théologienne très respectée, est la présidente de[*l'association des ordres religieux et religieuses en* ***France***](http://www.viereligieuse.fr/).

Mgr de Moulins-Beaufort a alors précisé «*depuis que j'ai appris ces faits et que j'ai pu parler avec cette dame* (la plaignante, NDLR), *il y a eu un travail constant et continu pour aboutir à faire le signalement et un travail de relation avec le cardinal Ricard.*»

**Il apparaît, à tout le moins que la lecture de la lettre du cardinal Ricard révélant ce passé connu dès février 2022, à ses confrères évêque, le dimanche 6 novembre 2022, puis à la presse, le 7 novembre, n'est pas arrivée à Lourdes par hasard à ce moment-là.**

Passons mais **certains y voient une diversion pour éloigner les regards du dysfonctionnement de l'épiscopat sur l'affaire Santier**. Ce serait un piètre calcul, indigne de cette institution.

Car une affaire ne peut pas «chasser l'autre» comme entendu. Non, l'indignation demeure chez les catholiques, jeunes catholiques, bon nombre de prêtes et d'évêques car tous n'avaient pas été informés, sur l**a dissimulation pendant des mois - de décembre 2020 à octobre 2022 - de quelques-uns dans l'épiscopat sur la vraie raison du départ de Mgr Santier,** alors que ces mêmes responsables, avaient publiquement promis à genoux la transparence sur tous ces dossiers en octobre 2021 à Lourdes après la publication du rapport de la CIASE.

**À VOIR AUSSI -** «Ces personnes ont besoin d'aide»: à Bordeaux, les abus sexuels dans ***l***'***Église*** font réagir les fidèles

**La dissimulation**

**Deux faits sur cette couverture** :

Le 11 novembre 2022 **Mgr Dominique Blanchet**, successeur de Mgr Michel Santier à Créteil, et vice-président de la conférence des évêques, reconnaît dans une interview exclusive [*accordée à La Croix*](http://www.la-croix.com/Religion/Mgr-Blanchet-Comme-successeur-Mgr-Santier-jetais-posture-intenable-2022-11-11-1201241759) qu**'il savait depuis le début pourquoi on lui demandait de remplacer Mgr Santier** : «*c'est en décembre 2020, après que j'ai donné ma réponse positive à l'appel du pape, que le nonce évoque avec moi plusieurs sujets du diocèse dont la procédure canonique concernant Michel Santier, me donnant des informations sur ce qui lui est reproché*».

Mais le 12 avril 2022, Mgr Blanchet accepte que son successeur soit présent à la messe chrismale du diocèse. Quand ce journal lui demande pourquoi il a continué à cacher la réalité de la démission de Mgr Santier, aux prêtres et aux fidèles de son diocèse lors de la messe chrismale, pendant la semaine de Pâques 2022, acceptant la présence de Mgr Santier, son prédécesseur, pendant cette cérémonie très importante pour le diocèse, Mgr Blanchet répond toujours à La Croix : « *Dans le diocèse, on commençait à me trouver très ingrat vis-à-vis de mon prédécesseur. À la relecture aujourd'hui, j'étais en fait dans une posture intenable. Ici, la messe chrismale est un événement auquel les évêques émérites sont conviés. Ce n'est pas de la duplicité de ma part. Je pensais que c'était une bonne occasion pour lui de mettre un point final en étant présent à ce moment de la vie du diocèse, sans être au centre. Mais je comprends aujourd'hui qu'il est insupportable, pour les catholiques, de voir un prêtre ayant commis des abus célébrer des sacrements.* »

Enfin à une dernière question de *La Croix* : le silence sur ces mesures était-il imposé par Rome ? Mgr Blanchet répond : «*La publication des mesures dans le droit canon, comme dans la justice française, représente une peine complémentaire. Dans la mesure où elle n'est pas prononcée, on ne le fait pas. Et en même temps, il nous faut intégrer aujourd'hui que la publication des mesures peut aider d'autres victimes à prendre la parole. Je pense vraiment que la transparence en tout n'est pas bonne, parce qu'il y a un droit des personnes mises en cause à respecter.* ***L****'****Église*** *pourrait étudier la possibilité dans certaines situations de publier par défaut la sentence. Notamment lorsqu'il y a abus sexuels.* »

Ce serait effectivement la moindre des choses mais **sa réponse prouve que la décision sur le silence n'a pas été seulement imposée par Rome mais qu'elle a été assumée par ceux qui connaissaient cette affaire dans *l*'*Église* de *France*.** Le premier archevêque à avoir eu connaissance du problème Santier, pour le signaler à Rome fut par exemple Mgr Michel Aupetit. En tant qu'archevêque de Paris, il supervisait l'évêché de Créteil. Mgr Aupetit a quitté son poste de Paris le 2 décembre 2021.

**Dernière surprise dans l'interview de Mgr Blanchet : il semble découvrir que les fidèles ne sont pas des bedeaux immobiles** : «*nous avons senti dans cette affaire, à travers la colère qui s'est exprimée, qu'il y a une autre victime collatérale : la communauté ecclésiale. C'est aussi une leçon de cette affaire, les évêques ou le Saint-Siège ne peuvent plus se dire, dans l'entre-soi, que le peuple de Dieu ne peut pas recevoir ce type de révélations*.»

**Voici donc le nouvel argument pour ne pas parler de ces affaires : ce serait l'incapacité du brave «peuple de Dieu» à «recevoir» ces informations** ! Force est de constater que l'argument qui a justifié la couverture des prêtres pédophiles - protéger l'image de ***l***'***Église*** - en espérant protéger la foi des fidèles, est toujours en vigueur. Car c'est le même argument, il faut protéger l'image sous prétexte de protéger les fidèles... Et que certains engagements de transparence sur ces dossiers d'abus sexuels en faveur des victimes notamment ne sont tenus. C'est un fait.

Mgr Eric de Moulins-Beaufort, reconnaîtra plus tard un «*mensonge»*, nous le verrons en fin de lettre.

**La fuite de la responsabilité**

À la lecture de ces propos **on comprend pourquoi il n'est même pas venu à Mgr Dominique Blanchet l'idée de présenter la démission de son mandat électif de la vice-présidence de l'épiscopat** à la suite de sa couverture de l'affaire Santier, quitte à ce qu'il soit ensuite réélu par ses pairs.

Cette attitude de simple dignité et surtout de reconnaissance de responsabilité se serait produite dans la plus humble des associations ou entreprise si le responsable avait failli sur un sujet important.

Cela aurait peut-être aidé les catholiques de son diocèse et cela aurait surtout **donné de la crédibilité aux engagements de transparence de l'épiscopat pour les victimes d'octobre 2021 à Lourdes**.

On comprend aussi pourquoi Mgr **Dominique Blanchet, vice-président de l'épiscopat, successeur de Mgr Santier à Créteil, n'est apparu dans un aucune conférence de presse à Lourdes**. Et qu'il n'a pas honoré non plus l'annonce d'une conférence de presse qu'il devait tenir dans son diocèse à son retour de Lourdes réservant une interview à *La Croix*. Il n'a pas non plus souhaité répondre aux questions du *Figaro* renvoyant sur cette interview à La Croix*.*

On comprend enfin mieux **pourquoi l'épiscopat souhaite faire oublier le scandale dans le scandale Santier**, où le vice-président de l'épiscopat, Mgr Blanchet, a joué un rôle actif.

Nous verrons en conclusion pourquoi cette méthode du dos rond est un classique dans ***l***'***Église*** catholique dès que des affaires sérieuses sortent.

Cette institution religieuse semble en réalité suradministrée. Ce qui déresponsabilise les personnes à son service. Elles se considèrent comme les humbles rouages soumis et impuissants d'une grande institution.

**Rares en effet sont les évêques qui osent sortir du rang**. À moins de qualités exceptionnelles (intelligence et caractère, vision et détermination, courage et liberté) **ils sont souvent remis à leur place au titre d'une «fraternité» égalitaire mais qui confine parfois à la platitude et au refus de nommer les problèmes.**

C'est un constat éclairé par l'expérience du suivi du cardinal Lustiger mais aussi du cardinal Decourtray, que j'ai eu la chance de côtoyer comme journaliste depuis 1984 jusqu'à sa mort.

J'ai vu de près le combat de Lustiger au sein de la conférence des évêques qui, collectivement, rejetait frontalement ses orientations pastorales et qui, fraternellement, a toujours refusé de l'élire, président de l'épiscopat, lui barrant savamment la route...

C'est un phénomène très français. **Les épiscopats étrangers, allemands, italiens, espagnols, polonais, des États-Unis, brésiliens que je connais un peu laissent beaucoup de liberté à l'expression des personnalités dont *l*'*Église* de *France* manque cruellement ces temps-ci.** Elles existent ces personnalités, mais elles sont muselées par un collectif à courte vue.

**À la défense de l'épiscopat**

**Certes**, Mgr **Dominique Blanchet** a envoyé une lettre à son diocèse le 21 octobre, avant l'assemblée de Lourdes où il leur a demandé pardon : «*J'ai conscience de votre trouble et de votre colère d'apprendre aujourd'hui ces faits, alors que vous savez que je les connaissais. Ce désarroi est d'autant plus important que d'autres personnes victimes ont pu se manifester depuis la publication des articles. J'ai conscience aussi d'ajouter encore à votre épreuve par les erreurs de jugement qui furent les miennes depuis que je suis votre nouvel évêque, concernant cette affaire. J'ai enfin conscience de votre reproche que j'ai pu croire Mgr Santier lorsqu'il disait n'avoir commis ces faits que sur les deux personnes victimes qui avaient pris contact avec Mgr Aupetit, alors archevêque de Paris. De tout cela, je vous demande sincèrement pardon.*»

Mgr Blanchet proposait plusieurs «*axes d'actions*» donc celui-ci : «*Il nous faudra aussi reprendre la question de l'obligation du silence, aujourd'hui imposé par Rome, autour des mesures faisant suite aux procédures canoniques de* ***l****'****Église****. Entre transparence et opacité, il nous faut travailler au bon niveau de clarté pour que chacun se sente protégé et respecté, pour que le peuple de Dieu aussi se sente entendu. C'est un travail commencé suite aux conclusions de l'Assemblée plénière de novembre 2021 ; cet évènement nous montre qu'il est nécessaire de le poursuivre avec persévérance et rigueur. Je continuerai de porter cette question avec mes frères évêques auprès du Saint-Siège*.»

À noter ici - cette lettre de Mgr Blanchet avait été envoyée le 21 octobre juste avant l'assemblée de Lourdes - que ce dernier faisait alors porter «*l'obligation du silence*» sur Rome alors qu'il expliquera le 11 novembre dans l'interview de *La Croix* citée plus haut : «*Je pense vraiment que la transparence en tout n'est pas bonne, parce qu'il y a un droit des personnes mises en cause à respecter*».

**Certes**, le 7 novembre, devant la presse, **Mgr Eric de Moulins-Beaufort,** a fait amende honorable tout en se dégageant, lui aussi, de la responsabilité mais en reconnaissant ses torts de façon très précise : «*Comme Président de la Conférence des évêques, ayant été mis au courant de la situation de Mgr Santier, même si ces situations ne relèvent pas de mon autorité et de mes pouvoirs, je reconnais volontiers les insuffisances suivantes : j'aurais pu et dû, lorsque Mgr Aupetit m'a prévenu des faits qu'il avait appris, insister davantage pour qu'une enquête approfondie soit menée ; ensuite j'aurais pu et dû m'inquiéter davantage de voir Mgr Santier être maintenu en place, alors même que sa démission avait été acceptée. Mais je le redis : la Conférence des évêques n'est pas partie prenante de la procédure, je n'ai qu'été informé de certaines des décisions prises, et non pas consulté pour recueillir mon avis. En novembre 2021, pendant l'Assemblée, j'informe les évêques de ce que des mesures disciplinaires avaient été prises contre Mgr Santier, mais sans donner d'indication sur les faits qu'il avait commis. La Congrégation pour la doctrine de la foi m'avait demandé de prévenir les évêques si je le jugeais utile, autant que possible par oral. J'ai jugé nécessaire de le faire, après un échange avec le Nonce, pour aider Mgr Santier à tenir les règles qui lui étaient imposées et éviter que des évêques ne l'invitent à prêcher des retraites ou présider des pèlerinages. Assurément, une meilleure conscience des responsabilités de chacun est nécessaire, ainsi qu'une meilleure coordination entre toutes les parties prenantes, qu'elles le soient en raison du droit ou de fait* ».

Il ajoutait : «*Vous voyez donc qu'il y a du travail devant nous pour améliorer les procédures et les rendre plus effectives et compréhensibles de tous. Je ne crois pas juste de nous accuser d'avoir voulu cacher l'affaire Santier, en tout cas pas au sens où Mgr Santier aurait échappé à toute sanction ou serait demeuré un risque pour quiconque. Malheureusement, il est aujourd'hui clair qu'il a pu faire dans le passé d'autres victimes que les deux personnes connues jusque-là et peut être des faits d'une autre nature. Puisqu'un signalement a été fait par l'archevêque du lieu, l'enquête judiciaire permettra de le savoir, nous l'espérons, et, à défaut ou par complément, l'enquête canonique.*»

Le lendemain, 8 novembre, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, revenait encore sur le sujet dans son discours de clôture de l'assemblée de Lourdes en prenant notamment cette fois la défense de Mgr Blanchet :

«*[Mgr Blanchet, à peine nommé évêque de Créteil, ayant accepté dans la foi cette mission, a découvert alors et progressivement la situation exacte de son prédécesseur](http://eglise.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/2/2022/11/Assemblee-pleniere-novembre-2022-discours-de-cloture.pdf). Il s'est trouvé pris dans une situation créée par le silence maintenu des mois avant son arrivée et même sa nomination. Il a dû seul, avec force et délicatesse, trouver la manière de tenir Mgr Santier le plus à l'écart possible, sans pour autant paraître le rejeter ou le mépriser aux yeux d'un diocèse qui voulait le remercier encore, alors même qu'il ne pouvait expliquer à quiconque ce dont il retournait. De même, Mgr Le Boulc'h (évêque de Coutances et d'Avranches, NDLR.) n'a pas su tout de suite dans quelles conditions Mgr Santier revenait à son diocèse d'origine, et lui aussi a dû, à mesure qu'il le découvrait, chercher les meilleures ou les moins mauvaises manières de l'accueillir, puisque aussi bien il fallait que Mgr Santier puisse vivre quelque part.* »

Il a ensuite expliqué le diagnostic posé à Lourdes : «*Il y a eu des insuffisances, des erreurs et des dysfonctionnements dans la manière de réagir aux faits commis par Mgr Santier au fil des procédures. L'essentiel se résume en trois points : le traitement en circuit fermé, entre évêques ; une naïveté entretenue ; un manque de considération pour le peuple de Dieu*.»

Puis les décisions prises : «*Nous avons décidé de constituer un comité de suivi auquel tout* [*archevêque*](http://eglise.catholique.fr/glossaire/archeveque) *ou évêque ayant à traiter du cas d'un autre évêque pour des abus ou agressions sexuelles se référera afin d'être accompagné dans toutes les étapes de la procédure. Nous allons agir aussi auprès des dicastères romains concernés pour préciser les procédures, établir des critères plus précis quant à la publication des faits et des sanctions, mieux définir ce qui est attendu de celui qui est chargé de l'enquête quant au «votum», c'est-à-dire aux recommandations, qu'il doit formuler. Le* [*Saint-Siège*](http://eglise.catholique.fr/glossaire/saint-siege) *a besoin que chacun joue pleinement son rôle et sache lui faire valoir les données propres à une situation ou à un pays.*»

Enfin sur l'affaire Ricard, le président des évêques affirmait : «*Son aveu rendu public est un acte de grande importance. Par-delà le traitement que la justice, tant celle de l'État que celle de* ***l****'****Église****, peuvent donner à un tel comportement, Mgr Ricard se comporte comme un pécheur repentant qui assume ses actes, quelle que soit leur ancienneté, parce qu'il réalise au fil de son histoire, de mieux en mieux, que le mal fait du mal et qu'il faut rompre cet enchaînement. En parlant publiquement, il s'adresse à tout le peuple de Dieu, il se remet au jugement de chacun. Il inscrit sa déclaration dans le travail de vérité que* ***l****'****Église*** *a entrepris depuis quelques années et dans lequel* ***l****'****Église*** *en* ***France*** *tient sa part. Il compte sur nous, baptisés. Il n'en appelle pas à notre indulgence mais à notre fraternité*.»

**Il concluait par un point très important qui est, au fond, le sujet de cette lettre : la question du secret gardé sur cette affaire par l'épiscopat, en reconnaissant un «mensonge»** : «*De plusieurs côtés, on en a appelé ces dernières semaines à la maturité du peuple de Dieu. Beaucoup ont fait valoir combien il était humiliant pour celui-ci d'entendre que les autorités ecclésiales lui avaient caché les fautes d'un pasteur pour le ménager. On fait valoir à raison que le peuple de Dieu est capable de supporter, si douloureux que ce soit, la découverte des fautes de ses pasteurs, et qu'il lui est beaucoup plus violent d'être maintenu un temps dans l'ignorance* ***par un mensonge****.*»

Un «**mensonge**», c'est dit, tardivement mais c'est reconnu, par la plus haute autorité élue de ***l***'***Église*** de ***France***.

Voilà tous les éléments disponibles et tangibles sur ces affaires. J'ai volontairement pris le temps de les expliquer pour sortir des généralités, des soupçons, des a priori, des jugements en noir et blanc sur le sujet et pour que vous puissiez vous faire une idée la plus juste possible de cette crise inédite pour l'épiscopat catholique français, puisqu'il s'est trouvé en flagrant délit de «*mensonge*».

**Quelques points d'analyse**

En conclusion, je vous propose **quelques points d'analyses** plus personnelles :

* Il y a un échec de discernement dans certaines enquêtes préalables pour choisir les évêques : aucun évêque n'est choisi puis nommé par Rome sans qu'une enquête approfondie sur sa personnalité, ses moeurs, sa pensée, son tempérament, sa droiture ne soit menée. Force est de constater de l'échec de certaines de ces enquêtes sur certains prêtres dont des comportements répréhensibles sont passés à travers les mailles du filet. On dit aussi que les dossiers internes des prêtres sont régulièrement expurgés de certaines pièces embarrassantes. Cela se sait en interne. Le rapport de la Ciase l'a prouvé. Sans souhaiter l'enfer de dossiers parfaits où la moindre lacune de tel prêtre serait répertoriée comme dans le meilleur des systèmes totalitaires, on peut espérer une tenue pour le moins rigoureuse des dossiers des candidats à l'épiscopat qui ne passe pas pour pertes et profits des actes graves ou des crimes impliquant des mineurs.
* L'impunité épiscopale n'est pas soutenable, les évêques ne peuvent échapper à la responsabilité en prise directe, que tout le monde vit dans la vie de tous les jours. Flotte dans toute cette affaire un parfum d'irresponsabilité administrative et collective où un ensemble de gens pourtant très sérieux et droits, plutôt hautement formés, repoussent la responsabilité d'une non-décision de conscience, sur Rome, sur les circuits administratifs et jamais sur eux-mêmes, ou si peu. Comme des ronds de cuir qui se sentiraient - de toute façon et toujours - protégés par le système Eglise. Ainsi de Mgr Blanchet qui se penche vers le « Peuple de Dieu » en estimant qu'il pourrait effectivement être informés. Je n'ai rien contre sa personne, c'est un homme timide à l'évidence, doué de grandes capacités intellectuelles et qui veut le bien mais il a manqué de courage devant le silence que lui a certainement imposé au début le nonce apostolique en lui proposant de remplacer Mgr Santier et manqué de liberté face à sa responsabilité de «vice-président de l'épiscopat» qu'il n'a pas su remettre en jeu, emportant de facto toute l'institution avec lui dans ce «mensonge». Qui suis-je, journaliste, pour «juger» un évêque ? Mais, comme observateur, je me demande parfois pour qui se prennent certains évêques ? D'où leur vient ce surplomb qu'il n'avait d'ailleurs pas quand ils étaient prêtres? Le pape François a bien raison ici de combattre de toutes ses forces ce cléricalisme, mélange d'autoritarisme et de peur des réactions de l'extérieur. Des évêques, censés être fondamentalement du niveau des apôtres directs du Christ pourraient peut-être donner l'exemple de la conscience et du courage de dire non. Certains l'ont fait dans cette affaire comme Mgr Dominique Lebrun à Rouen qui est le premier à avoir dit stop publiquement à l'***omerta*** sur Mgr Santier ce qui a pris de court la conférence des évêques qui ne voulait pas que l'affaire Santier explose avant l'assemblée des évêques de Lourdes, début novembre. On a l'impression de voir une nouvelle génération d'évêques «technos», bien de leur époque du reste, mais qui manquent de caractère. Des prélats qui ouvrent volontiers les parapluies pour ne pas gâcher, qui sait, leur chance d'accéder à un poste plus élevé dans ***l***'***Église*** où l'ambition personnelle existe. Ou qui ont peur, peur de Rome. La peur, sentiment qui s'est étrangement répandu depuis quelques années suite aux méthodes musclées du pape François. Enfin, dans ces affaires Rome a été accusé d'imposer le secret. Il a toujours commode d'accuser le rang supérieur. Mais qui à Rome ? Le nonce apostolique à Paris ? le dicastère pour la doctrine de la foi ? Il serait sain de porter à la connaissance du «peuple de Dieu» le schéma de décision et que les vrais responsables que l'on ne connait toujours pas d'ailleurs, sinon l'évêque de Créteil qui savait, tant les effets de cette crise sont graves. Cette affaire, en effet, n'est anodine.
* L'illusion de maitriser l'information : un schéma vaut mieux qu'un long discours, j'ai un peu honte de le dire après une aussi longue lettre ! Mais tous les communicants savent que les situations de crises requièrent des messages courts, simples, clairs, nets. Les nuages de mots des discours de Lourdes auraient grand avantage à être parfois remplacés par des communiqués brefs, incisifs et sans aucune ambiguïté. Par ailleurs l'hypothèse que je soulève dans cette lettre selon laquelle un scandale permet d'en «chasser» un autre, est une erreur stratégique magistrale. Le «peuple de Dieu» puisque ce mot a été remis au goût du jour par François et qu'il est donc dans les discours épiscopaux, a bon dos mais le «peuple de Dieu» n'est pas idiot. Le niveau moyen d'études des pratiquants aujourd'hui, surtout citadins mais partout, équivaut largement à celui d'un prêtre devenu évêque. Jouer à cache-cache dans l'illusion de maîtriser aujourd'hui l'information est anachronique. Les réseaux sociaux courent plus vite que les agences de presse. Il est devenu quasiment impossible de « tenir » une information. Ne parlons pas d'un scandale. Tôt ou tard, il sort. Par ailleurs les gens - les mobilisations des laïcs l'ont démontré - font parfaitement la différence entre une affaire touchant une personne et une affaire mettant en cause une institution, la conférence des évêques en l'occurrence. Et, quels que soient les tours de passe-passe qui n'ont peut-être pas existé, mais tout de même l'épiscopat à tout fait pour retarder la sortie de l'affaire Santier après la conférence de Lourdes..., les gens ne se laissent pas tromper.
* L'ancrage de la culture du secret : c'est sans doute le fil directeur de toute cette affaire, son fil rouge. La culture du secret, est une glu, elle empêtre les évêques. Ils semblent avoir pris à Lourdes des mesures pour encore réduire cette culture du secret, cet «entre soi», tant à Rome, qu'entre eux. Cela reste à voir.

Merci de votre patience, de votre fidélité à cette lettre.

Très cordialement,

Jean-Marie Guénois

**À VOIR AUSSI -** Pédocriminalité: ***l***'***Église*** financera l'indemnisation des victimes avec ses «biens» ou un «emprunt»

**Load-Date:** December 6, 2022

**End of Document**

[***PÉDOCRIMINALITÉ Les victimes du frère Gabriel en quête de vérité; Reportage***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:66BR-WFK1-DYB5-0341-00000-00&context=1519360)

Libération

samedi 10 septembre 2022

Copyright 2022 Libération tous droits réservés

**Section:** STORIES; Pg. 13

**Length:** 2079 words

**Byline:** Bernadette SauvagetJoseph Gallix; Bernadette Sauvaget

**Highlight:** Mort en 1979, un instituteur, ayant exercé une vingtaine d'années dans l'Ouest de la ***France***, violait ses élèves pendant les cours. Aujourd'hui dans le Finistère, quelques femmes, sur la centaine de victimes estimée, demandent réparation.

**Body**

Pendant trois longues années, Nicole a repris encore et encore son brouillon, incapable, dit-elle, d'organiser sa pensée, d'achever la lettre qu'elle souhaitait adresser au procureur de la République. *«Je voulais porter plainte car nos droits n'ont jamais été respectés. Par personne. Ni par l'institution éducative, ni par l'évêché, ni par la congrégation religieuse des Frères de Saint-Gabriel»,* raconte l'ancienne infirmière en psychiatrie de 62 ans, qui, plus d'une cinquantaine d'années après les faits, vogue toujours entre colère et désespoir.

Comme 25 autres garçons et filles de Loctudy (Finistère), joli port de pêche du pays bigouden, doté de somptueuses plages et d'un phare très connu, Nicole, pour son grand malheur, intègre, à la rentrée de 1969, le CM1, une classe tenue d'une main de fer par le frère Gabriel, l'un des grands pédocriminels de ***l***'***Eglise*** catholique des années 60. Mort en 1979, l'instituteur violait les enfants pendant les cours. Il appartenait à la congrégation des Frères de Saint-Gabriel (FSG), puissante en Vendée et dans l'ouest de la ***France***, terres très catholiques où elle contrôlait un solide réseau d'écoles.

Depuis février, une dizaine d'anciennes élèves, un groupe de femmes, ce qui est rare dans les affaires de violences sexuelles dans ***l***'***Eglise*** catholique, ont renoué des liens pour faire éclater la vérité sur cette histoire enfouie depuis des décennies.

Quand il arrive à Loctudy, à la rentrée 1969, Gabriel Girard - son nom à l'état civil - a 46 ans. Et, derrière lui, déjà un lourd passif. *«Le FG* [abréviation utilisée dans la correspondance pour le désigner, ndlr] *doit changer de poste, il est préférable de l'éloigner de toute occupation auprès des jeunes»,* écrit déjà, fin 1958, un prêtre de la région parisienne au provincial (supérieur) pour la ***France*** des FSG, basé à Nantes. Celui-ci recommande l'adresse d'un psychiatre à Paris. *«Gabriel Girard était manifestement un cas très lourd. Car il est rare, à cette époque, d'imaginer envoyer un religieux consulter un psychiatre»,* explique Pierre Vignon, prêtre et expert des dérives sectaires et des violences sexuelles dans ***l***'***Eglise*** catholique.

*«C'est un religieux gyrovague*[vagabond, ndlr]*»,* commente l'historien Philippe Portier, qui a dirigé les recherches historiques de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans ***l***'***Eglise*** (Ciase) et exploré les archives de diocèses et de congrégations religieuses. *«Ce qui est particulièrement choquant dans l'affaire Girard,* explique le chercheur,*c'est qu'il se servait de la salle de classe pour imposer des pratiques sexuelles à ses victimes.»*

Avant d'atterrir dans le port de pêche breton, son dernier poste, la carrière de Girard est ponctuée de déplacements incessants : deux ans à Vieillevigne, un an à Saint-Sébastien-sur-Loire, puis trois ans à Issé, trois communes situées en Loire-Atlantique. La fréquence des changements d'affectation ne laisse guère de doute, selon Philippe Portier, sur les motifs qui les provoquaient : des violences sexuelles commises sur des enfants. Pour ses nombreuses victimes - plus d'une vingtaine se sont déjà fait connaître à Loctudy et à Issé -, demeure une question lancinante : pourquoi n'a-t-on pas mis un terme plus tôt aux agissements du frère Gabriel ? *«La congrégation savait»,* martèle Marie-Pierre, l'un des piliers du groupe d'anciennes proies de Girard qui s'est constitué à Loctudy.

De ces boîtes d'archives, Raymonde, sexagénaire extravertie qui rit beaucoup, porte des robes colorées, prend des cours de danse et materne joyeusement tout ce petit monde, offrant à l'apéritif pâté de thon, langoustines et une redoutable mayonnaise, extrait la photo de classe de cette année-là. Elle est datée du 12 janvier 1970. A gauche, en costume cravate, Gabriel Girard, le crâne dégarni, porte de strictes lunettes, ressemble à un sous-préfet en tournée d'inspection. Ses 26 élèves, des filles et des garçons - c'est la première année où il enseigne à une classe mixte -, esquissent courageusement un sourire malgré leur calvaire quotidien. *«J'ai mis des années à accepter le mot viol pour qualifier ce que nous avons subi»,* avoue Raymonde.

«Il disait que son sexe, c'était l'hostie»

En classe, Gabriel Girard portait une blouse grise. *«C'était un personnage charismatique et autoritaire qui en imposait aux parents et aux enfants»,* décrit l'historien Philippe Portier. Il se déplaçait à moto, avait des méthodes pédagogiques qualifiées d'innovantes. *«Pour nous apprendre les conjonctions de coordination, il nous les faisait chanter»,* raconte Marie-Pierre. Le religieux avait surtout mis au point un stratagème diabolique, parfaitement rodé pour perpétrer ses crimes... *«Il donnait un devoir surveillé aux élèves qui avaient interdiction de lever la tête ou les yeux»,* explique Portier. Puis l'ogre instituteur se choisissait un martyr, parfois le malheureux ou la malheureuse qui avait enfreint ses ordres et jeté un regard là où il ne fallait pas. En agitant son index, il convoquait l'un, l'une ou l'autre à son bureau clos sur trois côtés. A Issé, les garçons avaient surnommé ce meuble la *«cage».«Il nous forçait à nous glisser sous le bureau ; il avait la braguette ouverte et sa main prenait la nôtre pour nous obliger à le masturber»,* racontent ses victimes. Ghislaine se souvient de l'odeur tenace et des mains poisseuses dont elle ne savait que faire quand il lui fallait retourner à sa place. Agresseur compulsif, Girard s'en prenait à plusieurs enfants dans la journée.

Les turpitudes de Girard comprenaient aussi des fellations. *«Un jour, il m'a convoqué dans la classe où il n'y avait plus personne,* raconte Ghislaine. *Il voulait que je prenne son sexe dans ma bouche. Comme je refusais, il m'a pincé le nez pour m'empêcher de respirer et m'obliger à ouvrir la bouche.»* Lors de ces viols, le religieux contraignait ses victimes à avaler son sperme. Avec les fillettes de la classe de Loctudy, Girard s'est livré aussi, avec ses doigts, à des pénétrations vaginales, les déflorant sauvagement. *«J'avais toujours mal et je prenais, en cachette, des crèmes à ma mère»,*raconte Raymonde. *«Quand je lui ai dit que je saignais, il m'a répondu : c'est le sang du Christ !»* ajoute Ghislaine. Girard imposait le secret, menaçait de l'enfer, «spiritualisait» ses agressions. *«Il disait que son sexe, c'était l'hostie»,* précise Nicole.

L'été qui a suivi cette année d'horreurs, Ghislaine a voulu se noyer dans un bras de mer, en face de l'île Garo où elle avait l'habitude de jouer. *«Je me laissais couler ; l'eau venait enfin me nettoyer la bouche et le nez»,* raconte-t-elle. Puis, elle a longtemps souffert d'anorexie, perdu son travail, été mise en invalidité à l'âge de 33 ans. En regardant la photo de la classe, Raymonde détaille, elle, les suicides, les morts prématurées dues à des addictions. Le bilan est une hécatombe. Sans surprise, la plupart des élèves ont loupé leur scolarité, galéré affectivement, fui, un temps, Loctudy avant d'y revenir.

Les enfants réduits au silence

En janvier 1972, Gabriel Girard est brutalement renvoyé de son poste. Une mère a cru le récit de l'un de ses enfants et porté l'affaire à l'évêché de Quimper. Le religieux est expédié à la clinique Montjay près de Melun (Seine-et-Marne) où sont soignés, à l'époque, les prêtres en difficultés psychologiques. La honte, la culpabilité, les difficultés à comprendre ce qui se passe, les mots qui manquent pour décrire les violences subies, la détresse ont enfermé chacune des victimes dans la solitude et le silence. *«Je n'en ai parlé qu'avec mon cousin qui, lui aussi, s'est retrouvé dans la classe du frère Gabriel»,* explique Ghislaine. Seulement par allusion, à demi-mot. Les enfants qui ont tenté d'alerter leurs parents (les mères, le plus souvent) ont été réduits au silence. Voire traités de menteurs. *«Ce silence dans les familles est assez fréquent jusqu'aux années 80 et au début des années 90 en ce qui concerne les affaires de pédocriminalité dans* ***l****'****Eglise*** *catholique»,* remarque Philippe Portier.

Pour vivre ou seulement survivre, chacune des victimes de Loctudy a enfoui ces dévastations, avant que l'affaire n'explose à l'automne dernier. *«L'âge venant, j'y repensais de plus en plus»,* reconnaît Raymonde, comme s'il y avait une sorte d'urgence à remettre de l'ordre dans son enfance. Dominique (1), elle, s'est adressée à l'évêché en 2016, l'époque à laquelle La Parole libérée brise, à Lyon, l'***omerta*** sur les affaires de violences sexuelles dans ***l***'***Eglise*** catholique. *«Je voulais savoir s'il était toujours vivant, car j'avais l'intention de porter plainte»,* raconte la sexagénaire. Sa lettre est transmise aux Frères de Saint-Gabriel. Un vieux religieux, vivant dans leur maison de retraite à Loctudy, prend contact avec elle pour lui dire que Girard est mort. Comme Nicole, elle voudrait encore et toujours que l'affaire soit jugée devant la justice des hommes.

Vivant dans une grande ville de l'Ouest, Marie-Aurore est celle qui donne l'alerte à l'automne dernier. Elle a lu un article de presse dans lequel Jean-Pierre Fourny, un ancien d'Issé, le premier à avoir témoigné publiquement, raconte les avanies du frère Gabriel. Peu à peu, elles retrouvent la trace des unes et des autres. Dans la foulée, Marie-Aurore et Raymonde témoignent dans un journal de Quimper. En février, Marie-Pierre et Ghislaine rencontrent Claude Marsaud, le supérieur pour la ***France*** des Frères de Saint-Gabriel, à Pont-l'Abbé. Mais gardent un goût amer de ce rendez-vous : *«Il nous a dit, à la fin de l'entretien, que si nous demandions des indemnités, ce serait ce qui irait en moins à leur orphelinat de Madagascar.»* A *Libération*, Marsaud, un peu embarrassé, confirme ces propos. *«C'est une réalité,* dit-il. *A partir de la* ***France****, nous finançons des actions dans le monde entier.»* Mais dément avoir voulu décourager ou culpabiliser les victimes.

Le 12 mai, une journée mémorielle a eu lieu à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), là où ont été fondés les Frères de Saint-Gabriel. Plusieurs anciennes proies de Girard ont témoigné publiquement. Symboliquement, son éloge funèbre - très laudateur - a été brûlé. Claude Marsaud a reconnu que ces enfants devenus adultes étaient bien des victimes de Girard. A la fin de son discours, il a spécifié en substance que, s'il condamnait les faits, il ne pouvait condamner la personne, que cela était *«du ressort de Dieu».«Je le maintiens»,* dit-il à *Libération.* Tout comme l'impossibilité pour lui de reconnaître la responsabilité institutionnelle de sa congrégation religieuse. Ce que souhaiterait pourtant le groupe de Loctudy, toujours en quête de vérité. Marsaud se retranche derrière le fait que peu de personnes étaient au courant des agissements de Girard chez les Frères de Saint-Gabriel. Quelques responsables. Et c'est tout. Mais qui ont tous quand même laissé Girard enseigner au moins une vingtaine d'années, faisant au bas mot plus d'une centaine de victimes. *«La Ciase a pourtant reconnu, au niveau global, la responsabilité institutionnelle de* ***l****'****Eglise*** *catholique et le caractère systémique des violences sexuelles qui y ont été commises»,* plaide Nicole. Dans son rapport publié en octobre, cette commission présidée par Jean-Marc Sauvé estimait à 330 000 le nombre le nombre de victimes potentielles en ***France*** depuis les années 50. Dans la foulée, deux commissions d'indemnisations ont été mises en place et travaillent actuellement à l'instruction des dossiers.

Accident de vélo

A Loctudy, chacune tente tant bien que mal de remplir la grille d'évaluation, demandée par la commission reconnaissance et réparation, présidée par l'ancien magistrat Antoine Garapon et qui concerne les actes commis dans les congrégations religieuses. Une épreuve et une douleur. Ghislaine tente de le faire depuis plusieurs semaines. Elle y revient presque chaque jour...

Après son séjour à la clinique de Montjay en 1972, Gabriel Girard a été enfin retiré du circuit, envoyé dans une maison de repos de sa congrégation en Dordogne, à Saint-Félix-de-Villadeix. *«Il donnait quelques coups de main en faisant de l'animation pastorale dans les paroisses environnantes»,* explique Marsaud. En entendant ces mots, on frémit encore. En 1979, tandis qu'il roule à vélo, il est renversé par une voiture dont le chauffeur prend la fuite. Le pédocriminel meurt quelques jours plus tard. Comme dans un roman, certaines de ses anciennes victimes imaginent que l'une d'entre elles a délibérément foncé sur l'ancien bourreau. Une vengeance divine ?

(1) Le prénom a été modifié.

Lien vers PDF

**Load-Date:** September 9, 2022

**End of Document**

[***Après le rapport Sauvé. L'Église se cherche un avenir; Prévention des abus, réflexion sur la gouvernance... Six mois après le rapport Sauvé, l'Église de France poursuit son chemin de transformation, portée par l'élan du Synode qui s'achèvera en 2023.***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:650S-4CV1-F07W-H1B2-00000-00&context=1519360)

Le Pèlerin

jeudi 17 mars 2022

Copyright 2022 Bayard-Presse tous droits réservés

**Section:** L'ENQUÊTE; Pg. 22,23,24,25,26,27

**Length:** 1743 words

**Body**

**C**'était il y a six mois. Le rapport de la Ciase\* nous laissait en état de choc, comme des milliers de Français. Grâce au travail de la commission pilotée par Jean-Marc Sauvé, ***l***'***Église*** ouvrait les yeux sur l'ampleur des abus sexuels commis dans ses rangs depuis les années 1950. « La vérité vous rendra libres », dit l'Évangile. Il aura fallu du temps. Regarder ce fléau en face était un devoir moral et spirituel. En premier lieu pour celles et ceux dont les ailes ont été brisées. Leur parole constitue un puissant révélateur, qui remet en perspective tout un pan de notre histoire, comme ont pu le constater nos reporters en enquêtant sur l'affaire Ribes, représentative des dysfonctionnements passés *( lire p. 24)*. Les évêques de ***France***, eux, poursuivent le chantier de transformation entamé à Lourdes en novembre *(p. 29)*. Ce n'est qu'au prix de cet exigeant processus d'écoute, de reconnaissance et de réparation que ***l***'***Église*** redeviendra audible. Nos voisins allemands, de leur côté aussi, ont lancé une ambitieuse réflexion, non sans secouer l'institution *(p. 30).* Il y a partout urgence : dans ce monde défiguré par les guerres et les injustices, le souffle de vie du christianisme reste un trésor pour l'humanité.

Vu sous cet angle, le Synode planétaire lancé par le Vatican n'a rien d'une opération cosmétique *(p. 27)*. Bien au contraire. Il pose les conditions d'un renouveau profond, dont chacun de nous peut être l'acteur.  **François-Xavier Maigre**

\* Commission indépendante sur les abus sexuels dans ***l***'***Église***.

ABUS Affaire Ribes, la fin d'un silence

- 1 Annick Moulin, victime du père Louis Ribes dès l'âge de 8 ans.

- 2 Le père Ribes réalisait les vitraux de ***l***'***église*** de Sainte-Catherine (Rhône) à partir de croquis d'enfants sur lesquels il se livrait à des attouchements et à des agressions sexuelles.

Ce groupe de travail synodal à Saint-Maur-des-Fossés, dans le diocèse de Créteil, implique les plus jeunes dans la vie de ***l***'***Église*** grâce à des jeux de société. Février 2022.

Ce cas douloureux, qui secoue trois diocèses de la région Rhône-Alpes, souligne le besoin des victimes d'être entendues pour se reconstruire.

**S**ur les murs de ***l***'***église*** de Pomeys, village perché dans les monts du Lyonnais, seuls restent des petites croix en bois numérotées, des crochets et des traces de poussière. Le 12 janvier, le chemin de croix qui s'y trouvait a été déposé. Des oeuvres signées d'un certain RIB. Trois lettres pour Louis Ribes. Trois lettres apposées sur des tableaux et des vitraux longtemps admirés. Trois lettres désormais indissociables d'un drame qui s'est joué au coeur de ***l***'***Église***. Durant plus de trente ans, ce prêtre pédocriminel, surnommé « le Picasso des églises », a agi en toute impunité dans les diocèses de Lyon, Saint-Étienne et Grenoble-Vienne. Actuellement, 49 victimes ont été recensées par ces derniers de 1957 à 1990, des fratries entières sont touchées. Mais ce chiffre reste sous-estimé, plusieurs victimes ne souhaitant pas témoigner auprès des cellules d'écoute. Signe que la parole continue de se libérer cinq mois après la publication du rapport de la Ciase mais que le chemin reste long.

Le 18 janvier, une réunion publique s'est tenue à Grammond (Loire), village natal de Louis Ribes. Des hommes et des femmes brisent le silence. Chaque année, le prêtre partage ses vacances entre les deux communes. À Pomeys, l'homme a pris ses quartiers à la cure où il organise des activités culturelles pour les enfants. Il en profite pour les dessiner. Annick Moulin, 52 ans, raconte la suite : « J'avais 8 ans, ça va durer jusqu'à mes 12 ans. Il fallait monter dans sa chambre, se déshabiller complètement et poser. Dans le cadre de ces séances, j'ai été victime d'attouchements. » Louis Ribes s'invite dans la famille. Lors de ces repas, le calvaire recommence. « Il exigeait qu'avec une de mes soeurs on soit assises à ses côtés. C'était des attouchements sous la table. J'étais pétrifiée. À 8 ans, à qui aurais-je pu en parler ? À cette époque, on ne parlait pas de ces choses-là. Dans ces petits villages, les habitants sont très pieux. Et c'était un ami de mes parents. »

***Les enfants sous emprise***

L'un des étés, à la fin des années 1970, la petite fille rencontre Luc Gemet, qui a alors 14-15 ans. Sans le savoir, ils partagent un terrible secret. L'adolescent, lui aussi, est sous l'emprise du prêtre depuis l'âge de 8 ans ; à plusieurs reprises, il subit des viols. Lors des vacances scolaires, Luc se rend au « séminaire d'aînés » de Vienne-Estressin où vit et enseigne Louis Ribes. L'homme cardiaque et diabétique a expliqué aux parents du garçon qu'il avait besoin d'un garde-malade pour veiller sur lui. Sous ses dehors d'artiste à l'allure négligée, Ribes se révèle manipulateur. « Il me valorisait énormément et me présentait comme son "garde du corps" », raconte Luc. Comme Annick, il reçoit des cadeaux. « Jusqu'en août dernier, je suis resté dans la culpabilité, en pensant que j'étais responsable. En parlant avec l'une de mes filles, j'ai pris conscience de la gravité des faits. Je me suis reconnu en tant que victime, ce que je refusais auparavant car ce n'est pas agréable », explique Luc Gemet, 58 ans.

Au fil des témoignages, on perçoit à quel point Louis Ribes a usé de sa stature pour commettre ces violences. Brigitte a subi des attouchements dès 8 ans, dans les années 1960 à Lyon. « Un prêtre était au-dessus de tout soupçon. Avec ma soeur, on l'a toujours vu en soutane avec le crucifix autour du cou, raconte-t-elle. Mon frère, quand il le voyait arriver, partait se cacher derrière des bottes de foin. Il nous disait qu'il avait un secret terrible qui lui rongeait la tête mais il a mis fin à ses jours avant de nous en parler. À 8 ans, du jour au lendemain, il s'était mis à bégayer. Il avait vu un tas de médecins. On nous a dit qu'il avait eu un choc, mais on ne savait pas quoi. Il avait la haine des curés. Aujourd'hui, on comprend. »

Laetitia est en classe de quatrième lorsqu'elle est victime en 1987-1988 au séminaire de Vienne. « Je m'étais déjà fait agresser par un autre adulte. J'ai été saisie par une stupeur qui inhibe tout raisonnement. Plus tard, j'ai compris que ce n'était pas une maladresse, sa main n'était pas là par hasard, confie-t-elle. On ne forme pas les parents, ni les enfants. Personne ne nous explique que ce n'est pas de notre faute, qu'il faut en parler, que la honte devrait être du côté des agresseurs, pas des agressés. Il y a cette ***omerta***. »

***Des parents manipulés***

Des décennies durant, la mécanique du silence est à l'oeuvre. « À Grammond, des familles possèdent des tableaux que Louis Ribes leur avait vendus, raconte M*gr*  Sylvain Bataille, évêque de Saint-Étienne. Il y avait cette fierté d'avoir une oeuvre de cet artiste admiré et dans le même temps, ses agissements semaient un malaise diffus. C'est le propre du mal que de semer la confusion. Les parents comme les enfants sont manipulés, ils ont perdu les repères, tout comme le curé du village, qui était présent lorsque Louis Ribes venait en vacances. »

Mais devant l'ampleur des abus, une question revient : comment expliquer qu'au sein de ***l***'***Église*** personne n'ait réagi ? Car les agissements de Louis Ribes étaient connus. Le 24 janvier, ***France*** 3 révélait qu'en 1976 un séminariste était tombé sur les dessins pédopornographiques au séminaire d'aînés de Vienne-Estressin. Le jeune homme en avait alors parlé à son directeur spirituel, le père L.

Le père L. est toujours vivant. Fin janvier, Luc Gemet l'a rencontré. Luc se rappelle qu'il venait le chercher chez ses parents pour l'emmener au séminaire, Louis Ribes n'ayant pas le permis. Le vieil homme multiplie les réponses troublantes, relate ***France*** 3 : « Ah oui, des enfants dormaient avec lui. Je sais qu'il le faisait. Je n'étais pas choqué, il disait qu'il était artiste. Que fallait-il dire ? [...] On n'était pas sûr qu'il abusait des enfants. Il disait qu'ils étaient ses modèles. Je n'étais pas le responsable du séminaire. » Ce dernier, qui était alors vicaire épiscopal, est aujourd'hui décédé. L'un des amis de Luc Gemet, Philippe Claret, qui n'a pas subi d'abus mais avait également posé pour le père Ribes, garde le souvenir d'un échange à la fin des années 1970 avec le supérieur : « Il m'avait mis en garde avant que le séminaire se vide pour les vacances : "S'il se passe quelque chose, n'hésite pas à aller voir untel" », raconte-t-il au *Pèlerin.*

***« Nous étions moins vigilants »***

Plusieurs anciens séminaristes confient que Louis Ribes ne se cachait pas de faire venir des « petits gardes-malades ». Sans imaginer les agissements du professeur. « Souvent, un garçon d'une dizaine d'années passait le week-end au séminaire. Ce n'était presque jamais le même, précise un prêtre qui y a étudié en 1986-1987. J'avais 19 ans, nous étions moins vigilants à cette époque, pas une seconde je n'ai pensé à de la pédophilie. » À 47 ans, Laëtitia se souvient de l'avertissement d'une laïque qui travaillait à Vienne : « C'était en 1989 ou 1990, un ou deux ans après que j'ai été agressée. Elle m'avait dit : "Le père Ribes a des comportements déplacés, il ne faut plus y aller." Je suis convaincue qu'elle n'était pas encore au courant quand j'ai été agressée. Mais l'avait-elle signalé à la hiérarchie ? Lui avait-on demandé de ne pas faire de vagues ? »

Le 10 février dernier, les trois diocèses concernés ont annoncé avoir appris quelques jours plus tôt que les photos et les croquis d'enfants avaient été brûlés à sa mort, en 1994, par un prêtre et une personne laïque glacés par cette découverte. Le diocèse de Lyon a fait un signalement auprès du procureur de la République. Ce prêtre et cette laïque avaient-ils alors informé leur hiérarchie de l'existence de ces dessins ? «  Nous ne pouvons communiquer sur ce sujet dès lors qu'un signalement a été fait auprès du parquet », répond-on au diocèse de Lyon.

Pour les victimes, des questions restent sans réponse. Certaines familles doivent encaisser le choc entraîné par la libération de la parole. Bouleversé, un couple dont plusieurs enfants ont été victimes avoue puiser ses ressources dans l'Évangile de Bartimée (Mc 10) : « Les disciples qui sont autour du Christ veulent faire taire l'aveugle qui crie alors plus fort. Jésus leur demande d'aller le chercher et l'interroge : "Que veux-tu que je fasse ?" » racontent ces parents, avant d'ajouter : « Il faut écouter et entendre le cri des victimes. » Par Alban de Montigny avec Thérèse Thibon

Collectif de victimes : [*affaire.ribes@protonmail.com*](mailto:affaire.ribes@protonmail.com)

Lien vers PDF

**Load-Date:** March 15, 2022

**End of Document**

[***Véronique Margron : « J'ai toujours eu conscience que le désir de vivre n'allait pas de soi »***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:64N9-KTV1-F0K7-83NC-00000-00&context=1519360)

lemonde.fr

dimanche 30 janvier 2022

Copyright 2022 Le Monde tous droits réservés

**Length:** 2425 words

**Highlight:**  **Chaque semaine, interroge une personnalité sur un moment décisif de sa vie. La religieuse revient sur les origines de sa vocation et sur le des révélations du rapport Sauvé sur la pédocriminalité dans *l*'*Eglise*.**

**Body**

Docteure en théologie morale, première femme élue doyenne d'une faculté de théologie, Véronique Margron se consacre depuis plusieurs années à l'écoute des victimes de violences sexuelles au sein de ***l***'***Eglise***. Egalement présidente de la Conférence des religieux et religieuses de ***France*** et provinciale des soeurs dominicaines de la Présentation, elle a participé à la mise en place de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans ***l***'***Eglise***, présidée par Jean-Marc Sauvé, qui a remis son rapport cet automne. Visage compatissant de ***l***'***Eglise***, la théologienne dénonce *« la faillite »* des institutions catholiques et la dimension systémique de ces crimes.

Je ne serais pas arrivée là si...

... Si je n'avais pas rencontré un immense théologien, Xavier Thévenot [1938-2004], quand j'avais 25 ans. C'est avec lui que j'ai commencé la théologie. Il était féru de sciences humaines, était un grand lecteur de Paul Ricoeur et considérait que la théologie ne devait pas être un discours plaqué mais qu'il fallait d'abord se mettre à l'écoute du réel. Il nous enseignait la théologie morale en tricotant des histoires particulières, inspirées des récits de tous ceux qu'il recevait, notamment de nombreux homosexuels, pour les besoins d'une thèse, qui portait sur les homosexualités masculines. Cet homme était à la fois profondément dans ***l***'***Eglise***, il était prêtre, salésien de Don Bosco [une congrégation cléricale], théologien, et à la fois sur le seuil, prêt à recevoir et écouter ceux dont la vie était malmenée. Il se trouvait à une jointure. De mon côté, je venais d'entrer dans la vie religieuse, alors que j'étais issue d'un milieu profondément agnostique, et je travaillais au ministère de la justice, avec des mineurs en danger. Il y avait une forme d'écart des mondes. Il m'a aidée à faire le trait d'union. J'ai compris que je pouvais à la fois écouter des vies bouleversées et lire saint Thomas d'Aquin. Cette rencontre a été décisive.

A quoi votre enfance a-t-elle ressemblé ?

Je suis née [en 1957] à Dakar, où j'ai grandi avec ma mère et mon frère. Une famille étroite, au sens propre. J'étais une enfant timide et solitaire. Ma mère était fonctionnaire au rectorat. Je n'ai jamais su si elle y avait rencontré mon père ou si elle l'avait rencontré avant et qu'elle l'avait ensuite suivi en Afrique. Cela fait partie des secrets de famille qu'elle a emportés avec elle. Nous sommes rentrés en 1961, un an après l'indépendance du Sénégal, avons vécu un temps à Orléans, avec mes grands-parents. Mon grand-père était ouvrier à l'usine ; ma grand-mère, couturière. Je crois que mes parents se sont séparés avant que nous rentrions d'Afrique, mais ce n'est pas très clair. Mon frère et moi ne posions pas de questions.

Quels souvenirs gardez-vous de votre père ?

Aucun. Seulement de ma mère, qui pleurait souvent. Est-ce parce qu'elle était séparée de notre père, qu'elle avait dû rentrer en ***France***, ou est-ce parce qu'elle élevait seule deux enfants ? Je ne sais pas. Elle a passé des concours internes à la force du poignet, travaillait beaucoup, était souvent fatiguée. Ce n'était pas facile. J'ai peu de souvenirs d'amis venant à la maison. Nous vivions comme dans une bulle. A 10 ans, j'ai découvert un courrier annonçant la mort de mon père. J'ai refermé cette lettre et n'en ai jamais parlé à quiconque. Dans notre appartement, à Orléans, il n'y avait que deux chambres, une pour mon frère, une autre pour ma mère et moi. Je me souviens de nuits entières passées à la regarder dormir en me demandant ce qu'elle pensait, ressentait. Je ne comprenais pas qu'elle n'ait montré aucune émotion après avoir reçu cette lettre. Ma mère était comme un granit, impossible à pénétrer. Une femme d'un mystère absolu.

Devenue adulte, n'avez-vous jamais essayé d'en savoir plus ?

Non. Par crainte de ce qu'on trouverait, par pudeur, ou pour la protéger, même si on ne savait pas de quoi. C'était une femme très forte, digne, qui a fait face toute sa vie, mais je ne voulais pas risquer qu'elle s'effondre. Plus les années ont passé, plus c'était compliqué d'en parler. Finalement, on a respecté son silence. Peu avant 40 ans, j'ai eu besoin de m'approprier un récit et mené une enquête. J'ai retrouvé des traces de mon père. Il était représentant de commerce et avait de la famille en Haïti. Il est mort à Paris, très seul.

Comment vous êtes-vous échappée de cette atmosphère familiale pesante ?

J'ai fait beaucoup de sport, du handball. Et je partais tous les étés dans des camps de vacances à Barcelone, organisés par une association orléanaise. Un bol de liberté inouï ! Je quittais enfin mon univers étriqué. Vers 16 ans, je suis devenue monitrice, ce qui m'a forcée à sortir de moi-même. Je me suis liée avec la responsable de ces séjours linguistiques, Anna, une femme formidable, originale, drôle, nous parlions des heures entières. Elle m'a aidée à respirer, j'en avais besoin. Avec le recul, je découvrais que ma mère, mystérieuse et volontaire, aimante, pouvait aussi se montrer autoritaire et possessive. Ne plus vivre sous son regard a été une libération. Il se trouve qu'Anna était très croyante, sans faire de prosélytisme. Je ne comprenais pas mais je trouvais ça beau. Ou plutôt que ça sonnait juste.

Vous partez ensuite à Tours faire des études de psychologie.

Oui, et je voulais être autonome, donc j'ai travaillé. A l'époque, on pouvait être institutrice remplaçante avec le bac. J'ai été nommée dans des *« classes de perfectionnement »*, avec des enfants difficiles. J'y ai passé deux ans, tout en étudiant la psycho. Puis, j'ai passé le concours de la Protection judiciaire de la jeunesse. Mon métier d'éducatrice auprès de jeunes délinquants m'a passionnée. J'ai toujours aimé essayer de comprendre l'autre et tenter de combattre la fatalité. Avec ces jeunes en échec, c'était compliqué, mais c'est ce qui me motivait. Les histoires dures ne sont pas condamnées à se reproduire !

Comment votre vocation religieuse intervient-elle ?

Pas dans une église, derrière un pilier ! Je viens d'un milieu très loin de la religion. Je n'y connaissais rien mais j'avais des amis étudiants très croyants. Un dimanche, je devais faire des photocopies. Ils m'ont emmenée chez des soeurs dominicaines qui tenaient un lycée à Tours. Ces femmes m'ont touchée. Un peu comme avec Anna, j'avais l'impression qu'elles étaient à leur juste place. Elles travaillaient, étaient insérées dans le monde, ne tenaient pas de grands discours. Et en même temps, je pressentais que c'était profondément des femmes de foi, par la qualité de leur écoute et de leur attention, leur façon simple de parler de Dieu et de ce qu'elles vivaient. Elles étaient à la fois pudiques et singulières. Je sentais aussi chez elles, et dans cette congrégation religieuse, un grand attachement à la liberté. Je les ai vues beaucoup, puis j'ai quitté Tours pour Orléans. Où, plus tard, je les ai retrouvées !

Comme cela ? Par hasard ?

Complètement ! Entre-temps, elles avaient fondé une communauté à Orléans, dans une HLM près de la gare. Je traversais un pont, et suis tombée sur l'une des soeurs, c'était incroyable ! Elle m'a invitée à revenir les voir. Je leur ai demandé de vivre un temps chez elles. Je voulais comprendre de l'intérieur ce qu'était leur vie. Voilà, au départ, il y a une rencontre fortuite : la vie ne tient parfois qu'à un fil ! Au cours des années précédentes, j'avais fait quelques séjours dans des monastères, notamment chez les bénédictins de la Pierre-qui-Vire. J'ai été saisie par le silence, la densité, il y avait quelque chose d'apaisant, de l'ordre du repos. J'y trouvais des visages bienveillants et approchais ainsi la vie religieuse, qui est une forme de simplicité, d'unification. Ces hommes étaient l'envers de la dispersion. Cela a fait écho chez moi.

Pourquoi ?

Je me posais beaucoup de questions sur le sens de l'existence. J'ai toujours eu conscience, peut-être au contact des jeunes en difficulté que je côtoyais en tant qu'éducatrice, que la vie, le désir de vivre, n'allait pas de soi, qu'il fallait qu'il soit aiguillonné, nourri. Qu'est-ce qui fait qu'on se lève tous les jours, qu'on mène des projets, qu'on fait des efforts pour réussir ? Qu'est-ce qui tient tout ça, lui donne du goût ? C'était des questions lancinantes. La rencontre de ces soeurs m'a aidée à trouver des réponses. Surtout, j'ai eu le sentiment d'être chez moi. Quand je suis partie faire mon noviciat à Tours, j'avais 23 ans.

Comment votre mère a-t-elle réagi ?

Mal. Un monde s'est écroulé. Elle qui s'était tant battue pour son autonomie, elle avait l'impression que je devenais dépendante d'autres, une régression. Nous ne nous sommes pas parlé pendant des mois. Elle est quand même venue à mes voeux, mais a pleuré sans arrêt. Mes amis éducateurs sont venus aussi. Au début, ils étaient inquiets. Ils me disaient : *« Tu entres dans une secte ! »* Mais, à force de venir me voir, de parler avec les soeurs, ils ont compris.

Parallèlement à votre vie chez les dominicaines, vous enseignez aussi la théologie...

J'ai fait dix ans de théologie. Et une thèse sur le sentiment de solitude. Dans la souffrance ou les grands bonheurs, il y a quelque chose qu'on ne peut pas partager totalement avec l'autre. J'ai toujours été très marquée par le récit de Job, dans la Bible, ce cri d'incompréhension devant la souffrance et le mal qui s'abat sur lui. Il y a aussi la solitude du Christ en croix. J'ai commencé à donner de nombreuses conférences sur la bioéthique, la question de la souffrance, tout en enseignant à la *« Catho »* d'Angers, dont j'ai été élue doyenne.

Vous êtes la première femme doyenne d'une faculté de théologie en ***France***... Comment en êtes-vous venue à écouter les victimes de pédocriminalité ?

Mon maître en théologie, Xavier Thévenot, qui était atteint de la maladie de Parkinson, a commencé à m'adresser des gens à recevoir et à écouter. Certains demandaient juste un accompagnement spirituel. D'autres n'allaient vraiment pas bien. J'ai reçu de nombreuses victimes d'inceste. Mais aussi des victimes de prêtres. Pour moi, ces gens avaient été victimes de salopards. Je ne faisais pas de lien avec ***l***'***Eglise***. Ce n'est que plus tard que j'ai compris la dimension systémique de ces crimes, l'institution s'en était rendue complice.

Vous avez toujours reçu de nombreuses victimes. Est-ce lié, selon vous, au fait d'être une femme ?

Je ne sais pas. Peut-être y aurait-il eu plus de défiance avec un homme. J'ai surtout reçu de nombreuses victimes qui n'avaient été écoutées par personne. Elles avaient frappé à je ne sais combien de portes de religieux, d'évêques, de prêtres... En vain. Je crois que les femmes doivent prendre toute leur place dans ***l***'***Eglise***, qui doit sortir de l'entre-soi. Car plus il y a d'entre-soi (qui plus est, masculin, célibataire, religieux ou prêtre, soit le sommet de l'entre-soi !), plus il y a des risques d'abus.

Cette expérience d'écoute vous a-t-elle changée ? Essayez-vous de vous protéger ?

Je ne suis pas convaincue qu'il faille se protéger. Ma règle d'or, c'est tenter d'écouter jusqu'au plus loin du possible. Devant ces récits, vous vous sentez minuscule. Beaucoup pensent qu'on ne va pas supporter, se détourner... J'essaie juste d'être là, vraiment. Avec ma chair, dans mon humanité. Cela participe de la reconnaissance du mal commis, du mal subi. La confrontation à une telle barbarie lamine de l'intérieur. J'aimerais en sortir indemne physiquement, mais c'est impossible : ce n'est pas grand-chose par rapport à ce que traversent les victimes. C'est bouleversant de constater à quel point le mal s'insinue, s'inscrit profondément, et fait des ravages, quel que soit l'âge. J'ai écouté une religieuse de 100 ans, qui avait été victime d'un prêtre à 9 ans : elle se souvenait encore de l'odeur de son agresseur...

Quel rôle avez-vous joué dans la constitution de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans ***l***'***Eglise***, la Ciase ?

En 2014, les soeurs m'ont élue provinciale, c'est-à-dire responsable de notre congrégation en ***France***. J'ai changé de vie, suis venue à Paris. Puis, en 2016, j'ai été élue présidente de la Conférence des religieux et religieuses de ***France*** (Corref). Nous étions alors en plein procès du père Preynat, et assistions à la montée en puissance de l'association La Parole libérée, qui a brisé l'***omerta*** sur les abus sexuels dans ***l***'***Eglise***. En tant que présidente de la Corref, de nombreux témoignages de personnes ayant été victimes d'un religieux m'étaient envoyés, en copie. Ils étaient d'abord adressés à des responsables d'Eglise. Le nombre de courriers reçus m'a étonnée, et il y en avait de plus en plus. Devant l'ampleur du phénomène, j'ai senti que nous n'allions pas réussir à faire face, que quelque chose de trop lourd s'annonçait. Nous avions besoin de comprendre ce qui se passait et surtout de répondre avec justesse aux victimes. C'est comme cela que l'idée d'une commission indépendante, présidée par Jean-Marc Sauvé, est née.

Le 5 octobre, en conclusion de votre discours pour la remise du rapport de la Ciase, vous avez cité Bernanos : *« L'espérance est la plus grande et la plus difficile victoire qu'un homme puisse remporter sur son âme. On ne va jusqu'à l'espérance qu'à travers la vérité, au prix de grands efforts. »* Comment avez-vous réagi à ces révélations ?

La remise du rapport a été un moment très dur, un choc. Je n'avais pas de mots. Que dire, sinon éprouver un infini chagrin et une indignation absolue ? Ce rapport montrait deux désastres : celui de toutes ces vies brisées à l'intérieur de ***l***'***Eglise***, et celui de nos institutions, qui ont failli à protéger les enfants, à signaler les auteurs de ces forfaits. Vertigineux ! Avoir fait dix ans de théologie, puis passé vingt ans à l'enseigner, ne pesait pas lourd face à une telle réalisation du mal commis et du mal subi. Il me restait le Livre de Job, mon compagnon de toujours, et Hannah Arendt, qui a médité sur la banalité du mal.

Comment, après cela, continuer à vivre dans ***l***'***Eglise*** ? Avez-vous des doutes ?

Le Christ a toujours été du côté des victimes. Mais il y a eu des moments difficiles, c'est vrai. Ecouter ces histoires si sombres, parfois inimaginables, et constater que l'institution y a été mêlée, ou n'a rien fait pour les empêcher, c'est très dur à accepter. Quoi qu'il en soit, je suis sûre d'être à ma place. Ecouter ces vies fracassées, empêchées, fait partie de ma vie, de ma foi. Il ne faut pas chercher un sens à la souffrance. Mais on peut essayer de donner un sens à ces vies qui traversent la souffrance.

Retrouvez tous les entretiens de la série *« Je ne serais pas arrivé là si... »* de *« La Matinale »* ici.

**Load-Date:** January 31, 2022

**End of Document**

[***Pédophilie : libérer la parole des victimes du père Ribes***](https://advance.lexis.com/api/document?collection=news&id=urn:contentItem:64YW-J391-DXM8-N1CD-00000-00&context=1519360)

Le Progrès

dimanche 30 janvier 2022

Copyright 2022 LE PROGRES tous droits réservés

**Section:** RHÔNE

**Length:** 525 words

**Byline:** Théo MOURABY

**Highlight:** Les victimes du père Louis Ribes et des habitants de Pomeys (69), où le prêtre défunt venait en vacances, se sont réunis ce samedi 29 janvier. Une réunion publique à l’initiative des personnes touchées par cette affaire dans le but de libérer la parole, ensemble.

**Body**

Théo MOURABY

Les victimes du père Louis Ribes et des habitants de Pomeys (69), où le prêtre défunt venait en vacances, se sont réunis ce samedi 29 janvier. Une réunion publique à l’initiative des personnes touchées par cette affaire dans le but de libérer la parole, ensemble.

Depuis que l’affaire a éclaté, les langues se délient. Des voix par dizaines, parfois tremblotantes, s’élèvent et racontent. Elles dénoncent les agissements d’un prêtre accusé de pédophilie et d’une institution aveugle et muette jusqu’à présent. Surtout, 30 ans après la mort de l’abbé en 1994, les victimes prennent conscience de l’ampleur du phénomène.

À Pomeys, un village à la frontière du Rhône et de la Loire, perdu dans le brouillard de ce samedi 29 janvier 2022, les habitants se sont donné rendez-vous à la salle des sports. Une quarantaine de personnes sont venues. Elles se saluent, certaines se prennent dans les bras.

Luc Gemet prend le micro. C’est lui, le premier, qui a révélé l’affaire, au côté d’Annick Moulin, elle aussi victime du prêtre. Tous deux ont été les premiers à briser l’***omerta*** en témoignant dans les médias en octobre. Depuis janvier, l’affaire s’est emballée au rythme des innombrables témoignages qui marquent les villages où ce prêtre est passé. C’est pour ça que des Pomeyères sont venus, pour « libérer la parole ».

Luc et Annick se livrent. Ils racontent leur histoire, en de nombreux de points semblables. Après plusieurs minutes, ils posent le micro. Aussitôt, un homme se lève, s’avance, une feuille tremblotante dans les mains. Il se présente et il raconte : « Il était malade du cœur. Il avait soi-disant besoin qu’on s’occupe de lui. Il nous appelait “ses gardes du cœur”. C’était un prétexte évidemment. » Au fur et à mesure de son témoignage, des larmes roulent sur les joues, les mouchoirs sortent. Après les derniers mots, les applaudissements rompent le silence, en signe de remerciement.

« Il y avait des adultes autour qui auraient pu intervenir  »

Les personnes se succèdent au micro. La plupart parlent aujourd’hui pour la première fois de ce qu’ils ont vécu. Les récits s’accordent. « Il nous demandait de poser nus. Il nous prenait en photo. Il dessinait sur ses tableaux des scènes pour assouvir ses besoins. Il nous touchait, nous demandait de lui faire telle ou telle chose. »

Pour Luc, cela a commencé lorsqu’il avait 8 ans. Il raconte l’emprise de l’homme qui l’a amené avec lui, comme d’autres, lors d’un séminaire à Vienne. « Il y avait des adultes autour qui auraient pu intervenir . Ils ne l’ont pas fait. Cela a duré sept ans, jusqu’à ce que je sois suffisamment adulte, que j’ai suffisamment de volonté pour dire non. »

Danaï, la fille de Luc, est là. Elle n’hésite pas à prendre la parole et exige des réponses de ***l***’***Église***. Où sont les dessins et les photos représentant les enfants nus ? Ces documents circulent-ils toujours ? Autour d’elle, on réfléchit à la suite. Quarante ans après les faits, les voix tues pendant des vies entières s’élèvent désormais pour demander justice et réparation.

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées ce samedi 29 janvier, à la salle des sports de Pomeys. Photo Le Progrès /T.M.

**Load-Date:** March 11, 2022

**End of Document**